

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

**RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES MISSIONS DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LE
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REFORMES DES FINANCES
PUBLIQUES AU MALI (PREM) 2017-2021**

PHASE-I 2021

Janvier 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS	3
1.1. OBJECTIFS.....	3
1.2. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS	3
1.3. METHODOLOGIE.....	3
II. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS	4
III. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES	6
3.1. MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	6
3.2. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU	
DEVELOPPEMENT DURABLE.....	19
3.3. MINISTRE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES	23
3.4. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL.....	38
3.5. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	57
3.6. MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA	
FORMATION PROFESSIONNELLE	61
3.7. MINISTERE DES SPORTS	65
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS	68
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	71
ANNEXE.....	73

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de suivi des Projets et Programmes d'investissement public, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) en collaboration avec les Cellules de Planification et de Statistique (CPS) a effectué au cours de l'année 2021, cinq (5) missions conjointes de suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) au titre de la 1ère phase 2021. Ces missions ont été effectuées au cours de la période du 15 novembre au 04 décembre 2021. Elles ont été appuyées par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées.

Ces missions conjointes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan de Reformes de gestion des Finances Publiques au Mali (PREM)** sur la période **2017-2021**. Elle participe à l'atteinte de **l'Effet stratégique 2** intitulé « **conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique** » et à la réalisation de **l'Extrant 2.1.3. « l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics renforce la qualité de la dépense publique »**.

Elles répondent également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissement Public au Mali ».

En effet, cette étude réalisée en mars 2012 a relevé certaines insuffisances du système de programmation, de suivi-évaluation des Projets et Programmes d'investissements publics, notamment :

- le suivi physique des Projets et Programmes inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) se fait très timidement et se limite à des rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ;
- l'insuffisance des données collectées (le manque de fiabilité et d'exhaustivité) par les CPS et les Directions de Finances et de Matériels (DFM) auprès des gestionnaires des projets et programmes.

Aussi, le suivi-évaluation des Politiques publiques et des Projets/Programmes demeure une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Il est inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos Politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ? En outre, il permet de réguler l'exécution des Projets et Programmes par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

La fonction de suivi-évaluation contribue également à améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies afin de publier d'une part, des informations transparentes,

fiables et à jour sur leur exécution physique et financière et d'autre part, de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) quant à la gestion des ressources publiques.

Le suivi rigoureux des projets et programmes d'investissement public devrait permettre de mieux rationaliser la gestion des ressources financières de l'Etat et de s'assurer qu'elles contribuent réellement au développement économique et social du pays.

I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

1.1. Objectifs

L'objectif global des missions est de faire l'état d'exécution physique et financière des projets/programmes et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

De façon spécifique, il s'agit de faire le point :

- de l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2021 ;
- des réalisations financières sur les exercices budgétaires de 2019, 2020 et 2021 ;
- des réalisations physiques au moment du passage de la mission et les prévisions ;
- de l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- des contraintes/goulots d'étranglement liés à la bonne marche des P/P et discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).
- de la situation des marchés sur le financement intérieur et extérieur.

1.2. Résultats attendus des missions

Les résultats visés sont les suivants :

- l'état d'exécution physique et financière des projets /programmes visités est mieux connu au titre des années 2019, 2020 et 2021;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

1.3. Méthodologie

La méthodologie suivie dans chacune des régions concernées se présente comme suit :

- envoi des documents de la mission (TDR, fiche de Suivi-Evaluation des P/P et programme indicatif) aux DFM, aux Unités de gestion des projets, aux structures centrales et aux DRPSIAP ;
- visite de courtoisie aux autorités administratives aux niveaux régional et local ;
- séances de travail technique avec les structures de tutelle des P/P et les Unités Fonctionnelles des P/P pour identifier les sites et investissements à visiter ;

- visite des réalisations physiques et échanges avec les parties prenantes ;
- séance de restitution et de partage des constats, suggestions et recommandations reformulées par les missions.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, les missions ont rencontré et échangé avec plusieurs acteurs impliqués dans l'exécution desdits projets/programmes, notamment les bénéficiaires et les autorités de tutelle.

II. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS

Les missions concernent au total quinze (15) Projets et Programmes en exécution dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako. La répartition des Projets et Programmes suivis par Ministère et par région se présente comme suit :

RNP	P/P PAR MINISTERES	REGIONS
MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU		
2838	Projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à but multiples (PAGIRE) II - Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)	Kayes
2953	Programme de Développement Energie Biocarburant	Ségou
3048	Projet Electrification de 32 Localités Rurales par Système Hybride	Sikasso
2840	Cartographie au 1/50000 ^{ième}	Bamako
2838	Programme National Mobilisation Ressource en Eau 1ère, 2è, 5è et 6è Région	Koulikoro
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
3150	Construction / Equipement Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN)	Bamako
2689	Alliance Globale Changement Climatique/UE	Ségou
MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES		
3014	Construction voies ceinture Ouest Koulikoro (13,8km)	Koulikoro
3020	Aménagement 2x2 voies 3 ^{ème} Pont.RN6. Construction Echangeur Réhabilitation Section Tour d'Afrique	Bamako

RNP	P/P PAR MINISTERES	REGIONS
3230	Aménagement Section Sévaré -Mopti de la RN6, Aménagement de 10 Km de Voirie dont 5 Km à Mopti et 5Km à Sévare et construction de la Voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo	Mopti
3176	Projet de Construction Echangeur Viaduc & Aménagement 10km Voiries Sikasso	Sikasso
3018	Projet de Construction bretelle Katélé – Kadiolo - Zégoua (km) et Aménagement 10 km voirie localité de Kadiolo	Sikasso
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL		
3166	Projet Financement Inclusif des Filières Agricole (INCUSIF) au Mali	Kayes
3127	Projet Appui à la Compétitivité Agro-industrielle au Mali (PACAM)	Koulikoro
2200	Contrat Plan Etat - Laboratoire Central Vétérinaire (LCV)	Bamako
3302	Projet d'Appui à la Transformation Agroécologique en zone cotonnière du Mali : AgrEco cml 1430	Kayes
3008	Contrat Plan Etat - Office du Moyen Bani	Ségou
3144	Projet d'extension des aménagements de la plaine de san ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021)	Ségou
3174	Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière Mali (II)	Sikasso et Ségou
3297	Projet d'Appui au Développement du Périmètre (PAD) de Baguineda (OPIB)	Koulikoro
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		
2871	Projet Réhabilitation Académie Malienne des Langues	Bamako
3291	Projet Construction Institut National de Formation en Science de la Santé (INFSS) à Ségou	Ségou
MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		

RNP	P/P PAR MINISTERES	REGIONS
3038	Construction Equipement de Centres de Formation Professionnelle au Mali	Koulikoro
3111	Ferme Ecole MOFA	Koulikoro
MINISTERE DES SPORTS		
3054	Projet d'Aménagement des Stades CAN et annexes faire la situation des annexes	Sikasso

Source : DNP, Mission suivi des Projets, 1^{ère} phase 2021.

III. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS ET PROGRAMMES

3.1. MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

3.1.1. Projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à but multiples (PAGIRE) II - Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

L'objectif du Projet est de lutter contre la pauvreté et fédérer les populations du bassin autour d'une gestion concertée et commune des ressources en eau et de l'environnement. Il vise à promouvoir la croissance et à améliorer de manière significative les conditions de vie des populations dans le Bassin du fleuve Sénégal où le niveau de pauvreté sera réduit. Initialement sur la période 2014 – 2021, le Projet a bénéficié d'une prolongation jusqu'au 31 décembre 2022. Le coût global du projet se chiffre à 28 395 748 000 F CFA, et reparti comme suit : Prêt IDA : 26 455 748 000 FCFA, Don FEM : 1 940 000 000 FCFA et Contrepartie Malienne : 1 807 595 000 FCFA.

Les activités du projet sont articulées autour des composantes ci-après : (i) le développement des activités hydro agricoles, (ii) l'amélioration de la Pêche Traditionnelle « Consolidation des acquis de la 1^{ère} phase au Mali » et (iii) la lutte contre les maladies hydriques et la gestion du projet/coordination.

✓ Réalisations physiques

Il a été surtout question des difficultés dont le PGIRE II fait face en ce moment, notamment les activités du volet aménagement hydroagricole en cours d'exécution. Ces activités sont relatives aux :

- travaux de Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes (Lot 1) ; et l'aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha (Lot 2). Le redémarrage des travaux de correction des malfaçons, d'achèvement et additionnels attend la mobilisation de la nouvelle mission de contrôle.

- travaux d'aménagement et d'équipement des PIV et Bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé (lot 01), des PIV, PPM et Bas-fonds dans les cercles de Bafoulabé, Kayes et Yélimané (lot 02), des Bas-fonds dans le cercle de Yélimané (lot 03).

Pour ces lots cités ci-dessus, un délai supplémentaire de 4 mois est accordé par voie d'avenant administratif à l'entreprise. L'évaluation des travaux exécutés et restants à exécuter dans le cadre du marché s'est déroulée du 24 mai au 12 juin 2021 ; La réception technique a été prononcée avec réserves sur 8 sites (Kégniéba Bafing ; Keniékeniéko, Baralakourou, Konkorma, Djindjé, Kabou, Komodindé et Dogofry)) en juillet 2021. Le redémarrage, des travaux d'achèvement attend la mobilisation de la nouvelle mission de contrôle.

- Les travaux de consolidation de douze périmètres irrigués villageois (PIV) de la première phase du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabe en deux lots. Pour le (lot 02) la réception provisoire des travaux a été effectuée.

Vu le retard dans l'exécution des travaux, et suite à la demande de prorogation de l'entreprise ainsi que l'avis motivé de la mission de contrôle, il a été convenu qu'un projet d'avenant pour une durée supplémentaire de trois (03) mois hors saison des pluies à compter du 1er mai 2021 soit transmis à l'UCP pour Avis de Non Objection de la Banque Mondiale.

✓ Réalisations financières

Pour un coût global de **28, 395 milliards FCFA**, le Projet a bénéficié d'un financement acquis de **54,5 millions \$USD** de financement extérieur et de **1,809 milliards FCFA** au titre du financement intérieur. Sur les ressources de la Banque Mondiale (BM), il a été décaissé un montant de **21,095 millions \$USD** soit un taux de décaissement de **42,52%**. En ce qui concerne le financement intérieur, le décaissement cumulé au 31/12/2020 s'élève à **1 312 075 000 F CFA** contre une prévision de **1 809 223 300 F CFA**, soit un taux de décaissement de **72,52%**. Le reste à décaisser est de **497 148 300 F CFA**.

Système de suivi évaluation

Par rapport au suivi, il existe un mécanisme de suivi (interne) qui est assuré par le comité de pilotage. Les activités de suivi sont assurées par le Point focal à travers le manuel de suivi du programme sur la base des données fournies par les agences d'exécution avec lesquelles, l'OMVS a signé des conventions d'exécution des composantes.

En ce qui concerne le suivi externe il est assuré les Partenaires Techniques et Financiers. La maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'ADRS au MDR.

État des passations de marchés

Les principaux marchés passés dans le cadre de la mise en œuvre du projet se présentent, entre autres, comme suit :

- Exécution de Travaux de : (i) Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes (Lot 1) : 2 807 230 655 FCFA, période : 15/09/2017 au 30/06/2018. En cours.

- Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV et bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé (Lot 01) : 1 636 894 705 FCFA, période : 19/12/2019 au 19/06/2020. En cours.
 - Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV, PPM et bas-fonds dans les cercles Bafoulabé de Kayes et Yélimané (Lot 02) : 1 383 276 334 FCFA, période : 20/12/2019 au 20/06/2020. En cours.
 - Travaux d'aménagement et d'équipement des bas-fonds dans le cercle de Yélimané (Lot 03) : 3 298 849 995 FCFA, période : 15/09/2017 au 30/06/2018, période : 21/12/2019 au 21/06/2020. En cours.
- ✓ **Les constats**

Les principaux constats lors des entretiens et visites qui se dégagent sont :

- le problème de suivi/ contrôle au moment des travaux (visite village de Samé Ouolof);
- le flotteur dans le château est en panne (visite village de Ambidédi);
- le plan de recollement non fourni par l'entreprise (visite village de Ambidédi);
- le absence du dispositif de chlore (visite village de Ambidédi);
- le retard dans la fourniture des pompes (Bakoye et Kamankolé) ;
- l'état d'avancement des travaux est en retard, les délais contractuels de deux entreprises sont épuisées (Bakoye et Kamankolé).

3.1.2. Programme de Développement Energie Biocarburant

Le programme de développement Energie des Biocarburant est initié par l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) et est en cours de réalisation depuis 2016 dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Son financement acquis total est de **1,881 milliards de F CFA** sur le Budget National.

Il vise « l'accroissement de la production locale d'énergie par le développement des biocarburants, en vue de fournir à moindre coût, de l'énergie locale pour satisfaire les besoins socio-économiques du pays, de promouvoir la production et la transformation du Jatropha, de créer des activités génératrices de revenus afin de réduire les départs massifs pour l'exode rurale ».

✓ **Réalisations physiques**

Le programme sert à appuyer les coopératives productrices de Jatropha en Kits dont plus de cinquante associations et groupement ont bénéficié des kits pour les récoltes, les transports et la commercialisation des produits du jatropha. La situation d'exécution du Projet est relativement très faible et pas de documents attestant l'état d'avancement du programme.

Globalement, à la date du 15 novembre 2021, l'exécution du programme est très mitigée car il n'y a aucune information sur l'état d'exécution.

✓ **Réalisations financières**

D'un montant total de 1,881 milliards de FCFA de financement acquis entre 2016 et 2020, le programme a été exécuté à hauteur de 54,44% pour un montant total de **1,024 milliards de FCFA** sur le budget national.

Système de suivi évaluation

Pour mener à bien la mission de suivi, la Direction de l'ANADEB procède à des missions de suivi périodique, en collaboration avec la CPS du secteur Mines et Energie. En plus de ces missions, il a été mis en place par l'ANADEB un comité de suivi du projet afin d'assurer un bon suivi des activités et son contrôle efficient.

État des passations de marchés

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme il n'y a pas de justificatif sur la situation des passations des marchés.

✓ **Les constats**

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats qui se dégagent sont :

- absence des documents de projets ;
- difficulté lié à la commercialisation des produits récoltés ;
- absence de magasin de stockage des produits ;
- absence de visibilité sur les réalisations du projet sur le terrain ;
- l'absence de justificatif sur les décaissements ;
- manque de communication entre les coopératives et l'unité de gestion du projet.

Ces situations sont imputables à de nombreuses difficultés aux soins de la coordination de l'ANADEB cela a été soldé par le remplacement des responsables du projet.

3.1.3. Projet Electrification de 32 Localités Rurales par Système Hybride

Le projet porte sur l'électrification de 32 localités par centrales hybrides solaires photovoltaïques/diesel, dont 10 anciennes et 22 nouvelles localités. Le projet permettra de réaliser :

- 32 centrales hybrides solaires photovoltaïques/diesel dans 32 localités ;
- 13154 branchements au bénéfice de plus de 92 000 personnes en milieu rural ;
- 1,68 MWc solaire ;
- 198 km de réseau MT/BT ;
- Environ 160 emplois permanents.

Le Projet est financé par le fond Abu Dhabi et le Gouvernement du Mali pour un coût total de 12,570 milliards de F CFA. Dont 3,247 et 7,949 milliards F CFA pour les bailleurs (Fond Abu Dhabi, BADEA, et AFD) et 1,380 milliards de F CFA pour le Gouvernement du Mali. Pour une durée d'exécution initiale de 5ans 2016-2020.

✓ Réalisations physiques

Il ressort que ledit projet connaît des difficultés dans sa mise en œuvre avec un niveau d'avancement des travaux très lent et un taux de décaissement très faible. Aussi, l'accompagnement des Bailleurs connaît beaucoup de retard. Pour réaliser le projet, les travaux ont été scindés en deux lots : i) un premier lot de 10 localités dont le marché pour la réalisation des centrales hybrides PV/diesel et des réseaux électriques MT/BT a été attribué à ACCESS SA pour un montant de 2,96 milliards de F CFA ; ii) le second lot de 22 localités dont le recrutement de l'entreprise pour les travaux est en cours.

L'Etat d'avancement global des 10 localités est estimé à 47,58% sur un délai d'exécution totalement consommé.

L'état d'avancement des travaux (à la date du 14 novembre 2021) se présente ainsi :

- Pour les 10 localités il est estimé en moyen à 66 % sur un délai d'exécution totalement consommé 333,33%. Il se décompose ainsi : i) Les localités concernées sont Zantiébougou, Finkolo-ganadougou et Tabacoro. **Ce marché, d'un montant de 822 697 200 F CFA a été attribué à l'entreprise ACCESS-SA pour un délai d'exécution de 12 mois. Le taux d'exécution physique est de 66%. Les Localités de Zantiébougou et Tabacoro, prévues pour être raccordées au réseau national, ont été remplacées respectivement par Faragouara et Kologo-Degnié ;** ii) Les localités concernées sont Bladié, Massigui, et Bancoumana. Ce marché, d'un montant de 928 851 450 F CFA a été attribué à l'entreprise ACCESS-SA pour un délai d'exécution de 12 mois. Le taux

d'exécution physique est de 66%. La Localité de Bancoumana prévue pour être raccordée au réseau national, a été remplacée par Nangola ; iii) Les localités concernées sont Manankoro, Sikorolé, Bougoula et Kébila. Ce marché, d'un montant de 1 204 206 650 F CFA a été attribué à l'entreprise ACCESS-SA pour un délai d'exécution de 12 mois. Le taux d'exécution physique est de 69%. Les travaux sont en cours.

- Quant aux 22 localités, le lancement d'un appel d'offres international a été effectué le 12 janvier 2020 pour la réalisation des ouvrages électriques hybrides solaires PV/diesels, des réseaux de distribution et de branchements pour les 22 localités. Six projets de marchés d'un montant total de 7 130 996 548 FCFA, issus du processus, ont reçus l'ANO de la BADEA et de l'ADFD respectivement le 25 janvier et le 04 mars 2021. Les 6 marchés ont été introduits dans le circuit national de conclusion et d'approbation.

Les sites des localités de Manankoro, Finkolo-Ganadougou tous dans la région de Sikasso, les travaux sont totalement terminés.

✓ Réalisations financières

La situation des paiements à la date du 15/11/2021 est consignée dans le tableau ci-dessous :

Situation des paiements des différents contrats (en F CFA)

Désignation	Coût total	Paiement effectué	Taux de paiement des Contrats (%)
Etat	1 380 000 000	350 290 000	25,38
Les 10 Localités (Fond Abu Dhabi)	3 247 000 000	1 639 000 000	50,48
Les 22 Localités (BADEA et ADFD)	7 949 000 000	109 000 000	1,37
Total	12 576 000 000	2 098 290 000	16,68

Source : AMADER, Rapport d'exécution du Projet (situation des engagements et paiements au 23/11/21).

Il ressort de l'analyse des données du tableau, un décaissement global de 2,098 milliards de FCFA F CFA pour un taux de paiement global de **16,68%**. Une analyse détaillée des données montre qu'excepté, les marchés des 10 localités (50,48%), les taux de paiement sont inférieurs à 5% pour les marchés des 20 localités et quant à la contrepartie nationale le taux est de 25,38%.

Système de Suivi-évaluation

Le suivi et évaluation du projet est assuré par l'AMADER à travers les réunions mensuelles sur l'état d'avancement des projets en cours d'exécution. En plus de ces réunions, elle organise des missions de suivi trimestriel sur le terrain. Un bureau d'étude technique a été recruté pour assurer le contrôle et le suivi sur les sites.

Quant aux structure comme la CPS et la DNPDP, elles organisent des missions de suivi physique et financier des projets et programmes au moins une fois par an.

État de passation des marchés

Les présents travaux dudit projet sont réalisés en deux Lots de marchés. L'Etat de passation des marchés se présente comme suit :

Lot1 :

- Marché N°01179 DGMP/DSP 2018 relatif à la fourniture, installation et mise en service de centrales Hybrides photovoltaïques-diesel et des réseaux électriques MT/BT dans les dix localités en république du Mali localités de Zantièbougou, Finkolo-Ganadougou, Tabacoro pour un montant de 822 697 200 F CFA pour un délai de 365 jours ;
- Marché N°01179 DGMP/DSP 2018 relatif à la fourniture, installation et mise en service de centrales Hybrides photovoltaïques-diesel et des réseaux électriques MT/BT dans les dix localités en république du Mali dans les localités Bladiè, Massigui, Bancoumana pour un montant de 928 851 450 F CFA pour 365 jours ;
- Marché N°01181 DGMP/DSP 2018 relatif à la fourniture, installation et mise en service de centrales Hybrides photovoltaïques-diesel et des réseaux électriques MT/BT dans les dix localités en république du Mali, dans les localités de Manankoro, Sikorole, Bougoula et Kébila pour un montant de 1204206650 F CFA pour un délais d'exécution de 365 jours ;
- Marché N°02721 DGMP/DSP 2018 Maitrise d'ouvrage totale (étude technique, contrôle et supervision des travaux de réalisation des ouvrages électrique Hybrides

solaire photovoltaïques-diesel et de distribution pour les 22 localités en république du Mali) du projets systèmes Hybrides (PERSHY).

Les marchés ont été signés le 12 juillet 2018.

Lot 2 : les procédures de passation du marché sont toujours en cours.

✓ **Les constats**

À la suite des entretiens, de la visite de chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats sont :

- un retard considérable dans l'exécution des travaux compte tenu de la faible mobilisation des ressources intérieures;
- Un retard dans la mobilisation des ressources de la BADEA et de l'ADFD.

Au regard de ces constats, notamment le retard dans l'exécution du chantier, des mesures urgentes doit être prises par l'entreprise pour finir les travaux à la date indiquée dans son nouveau planning d'achèvement des travaux qui doit être validé par le Maître d'Ouvrage Délégué. Enfin, il urge pour le Maître d'Ouvrage, le Maitre d'Ouvrage délégué, le bureau de contrôle ainsi que les autorités administratives et communales de prendre les dispositions utiles pour faire libérer les emprises impactées.

3.1.4. Cartographie au 1/50000ième

Depuis plusieurs années, le Mali est en train de réaliser sur fonds propres, notamment sur le Budget Spécial d'Investissement (BSI), de grands programmes de cartographie qui lui ont permis de mettre en évidence un certain nombre de gisements de métaux utiles. Il s'agit, notamment du Programme de Cartographie Géologique du Birimien à l'échelle 1/50 000^{ème}. La première phase dudit programme a concerné la partie Ouest du Mali sur la période 2015-2018. Il a permis la collecte de données cartographiques à grande échelle et a couvert une zone de 8500 km² (17 cartes).

La deuxième phase en cours porte sur la partie « Zone Sud » qui couvre une superficie de 15 000 Km². Ainsi, Ces deux projets de collecte de données à grande échelle (1/ 50 000^{ème}) visent à raffiner la couverture cartographique à des échelles plus petites (1/200 000^{ème}). Ils permettront d'améliorer la compréhension de la géologie du Birimien malien, condition essentielle à la mise en valeur durable des ressources qu'il procure.

L'objectif global du projet est de lever des données cartographiques à grande échelle et d'améliorer les infrastructures cartographiques de base, en vue de découvrir de nouveaux

gisements miniers, nécessaires à la promotion du secteur minier du Mali et au développement socio-économique du pays.

En termes d'objectifs spécifiques, il s'agit entre autres :

- Améliorer la connaissance de l'architecture géo-structurale des formations birimiennes du Mali Sud (couloir occidental) ;
- Améliorer la connaissance des ressources minérales du Mali Sud dans la zone des travaux ;
- Améliorer la base de données géologiques et cartographiques ;
- Renforcer l'attrait sur l'investissement privé direct et stimuler la diversification des substances minérales dans la zone des travaux ;
- Renforcer la couverture cartographique du Mali Sud à 1/50 000^{ème} ;
- Renforcer les capacités techniques de la ressource humaine de la DNGM à travers la formation complémentaire des cadres et des homologues affectés au projet.

Le financement du projet de cartographie géologique du birimien à l'échelle 1/50 000^{ème} de la zone Ouest Mali est assuré à hauteur de 100% par le Budget National pour un montant de 1 789 074 700 F CFA sur les exercices budgétaires 2021, 2022, 2023 et 2024.

Les travaux de la deuxième phase qui devaient normalement commencer en 2019 a connu un retard dans l'approbation du marché. Le marché n'a été finalement approuvé qu'en juillet 2021. Toutefois, la mission a noté que bien avant l'approbation du marché, certains travaux préliminaires ont débuté en février 2020.

✓ **Réalisations physiques**

A la fin des travaux de la première phase du projet, à savoir, la réalisation de la cartographie géologique du birimien à l'échelle 1/50 000^{ème} de la zone Ouest Mali, le principal résultat obtenu est la découverte de 899 indices dans la zone, répartis comme suit :

- L'Or : 860 ;
- Le diamant : 26 pipes et dykes ;
- Le Fer : 2 ;
- L'uranium : 4 ;
- Le cuivre: 2;
- Le wolfram: 3;
- Le Lithium: 1 ;
- Le manganèse : 2.

Concernant la phase en cours, dont les travaux ont commencé le 10 février 2020, les principales réalisations du projet ont consisté à la mise en place de l'équipe, des experts et le Comité Technique de Suivi du projet ; l'évaluation et la formation des homologues ; la collecte, le traitement, l'interprétation des données des travaux antérieurs et l'élaboration de la base SIG et des missions de reconnaissance cartographique sur le terrain.

✓ **Réalisations financières**

La situation financière du projet Cartographie du Birimien à l'échelle 1/50000^{ème} sur la période 2015-2020 est présentée ci-après :

La situation financière du projet Cartographie à l'échelle 1/50000^{ème} sur la période 2015-2020.(en millions FCFA)

RN P	Situation financière									
	Coût	Durée	Financement intérieur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
2840	-	2015-2020	Financement acquis	166	166	160	739	1 425	1 400	4 056
			Décaissement	141	166	465	93	124	499	1 488
			Taux de décaissement							

Source : données de la 21^{ème} Revue des P/P / DNP, 2021

A l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort un décaissement de 36,68%, soit 1 488 000 000 FCFA pour un financement acquis de 4 056 000 000 FCFA, pour la période 2015 – 2020.

État de passation des marchés

Dans le cadre de l'exécution du projet de cartographie au 1/50 000^{ième}, les marchés passés sont consignés dans le tableau ci-après :

<i>Etat de passation des marchés</i>					
Intitulé	N° Marché	Montant en FCFA TTC	Attributaire	Délai	Financement (Exercices)
Réalisation de la cartographie géologique du birimien à l'échelle 1/50 000 ^{ème} de la Zone Ouest Mali	0968 DGMP/DSP 2015	708 918 132	GEOTER SAS Pôle Environnement/CL APIERS RCS	36 mois	2015,2016,2017,2018
Avenant N°001 au marché n°0968 DGMP/DSP 2015	00423 DGMP/DSP 2017	196 472 500	GEOTER SAS Pôle Environnement/CL APIERS RCS	-	2017 et 2018
Réalisation de la cartographie géologique du birimien à l'échelle 1/50 000 ^{ème} du Mali Sud	02218/DGMP/DSP-2021	1 789 074 700	EurekaGeo SARL	36 mois	2021,2022,2023,2024

Source : DNGM, copie des marchés

Systeme de suivi évaluation

Le système de suivi évaluation du projet est bâti autour d'un Comité Technique de Suivi (CTS). Ledit Comité mis en place assure le suivi du Programme et se réunira sur une base trimestrielle en session ordinaire.

✓ Constats

À la suite de l'entretien avec la Direction Nationale de la Géologie et des Mines et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, le principal constat est la lenteur accusée dans la conclusion et l'approbation du marché relatif à la réalisation de la cartographie géologique du birimien à l'échelle 1/50 000^{ème} de la région Mali Sud.

En effet, si le processus de passation dudit marché a débuté en 2019 à travers un avis de manifestation d'intérêt lancé dans le journal Essor le 28 mars 2019, ce n'est qu'en juillet 2021 que le contrat de marché a été signé.

3.1.5. Programme National Mobilisation Ressource en Eau 1ère, 2è, 5è et 6è Région (PNMRE)

L'objectif général du Projet (PNMRE) est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la santé des populations des centres ruraux et semi-urbains par un service public de l'eau et de l'assainissement durable. Plus spécifiquement, il vise à :

- améliorer durablement l'approvisionnement en eau potable et d'assainissement liquide pour les populations de 60 à 70 centres semi -urbains et ruraux des régions de Kayes, Koulikoro et Mopti, par la réhabilitation ou la réalisation de systèmes d'alimentation en Eau Potable ;
- disposer des outils permettant aux nouveaux maîtres d'ouvrage de concevoir et d'exécuter des projets et programmes d'hydraulique répondant aux besoins réels de développement dans un cadre normatif;
- avoir une connaissance de la ressource en eau à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi.

Le PNMRE fait suite à sa première phase qui n'a intervenu que dans la région de Kayes. D'un coût global de 21.581.000.000 F.CFA, il est financé par : la KFW (18.694.000.000 FCFA), le Budget d'état : 919.000.000 FCFA et les Populations : 118 200 000 FCFA.

La convention de financement a été signée en 2011 pour un contrat de quinze (15) ans avec des conventions séparées de cinq (05) ans dont nous sommes au 4è avenant. Le démarrage du projet est intervenu en 2011 et doit prendre fin au 31/12/2022.

✓ Réalisations physiques

Le programme a :

- Réalisé 58 orthophotoplans, 260 forages de production (Adduction d'Eau Potable_AEP), 42 systèmes d'adduction d'eau, 3 SHVA, 1 276 dalles SANPLAT, 354 Puisards et 281 Lavoir-puisards ;
- Réhabilité 18 systèmes AEP ;
- Installé 9 enregistreurs automatiques ;
- Fourni 43 de matériels d'assainissement.

✓ **Réalisations financières**

La situation globale du financement est représentée par un taux de décaissement de 86,68%, soit 17 103,6 millions de FCFA pour un financement acquis de 19 731,2 millions de FCFA au 31/12/2020. De façon spécifique, la situation se présente comme suit:

- 90,40%, soit 937,6 millions de FCFA pour un financement acquis de 1 037,2 millions de FCFA au titre du financement intérieur ;
- 86,32%, soit 16 166 millions de FCFA pour un financement acquis de 18 694 millions de FCFA au titre du financement extérieur KFW (subvention).

Système de suivi évaluation

Le suivi et le contrôle des travaux sur le chantier sont effectués par le bureau IGIP-Afrique (filiale Afrique du bureau d'Ingénieurs-Conseils allemand IGIP). En plus du bureau de contrôle, des missions conjointes de suivi sont effectuées et les audits sont faits annuellement par le Partenaire Technique et Financier. Le suivi technique et financier (STEFI), rendu obligatoire par les textes, est effectué par des opérateurs qui opèrent au niveau des localités visitées par la présente mission.

Enfin, des missions de suivi sont effectuées par la Cellule de Planification et de Statistique en charge du secteur de l'eau et par la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) dans le cadre du suivi physique et financier des projets et programmes.

État des passations de marchés

Plus marchés ont été déjà exécutés. Ceux en cours d'exécution entre autres :

- Marché relatif au recrutement de l'Ingénieur : 0182/DGMP/DSP 2012 du 28/02/2012, en cours avec l'avenant n°3 ;
- Lot 1 : Réalisation d'adductions d'eau potable de trois (3) centres et réhabilitation de l'adduction d'eau potable d'un (1) centre (tranche ferme Lot 1.1: Réalisation d'adductions d'eau potable des deux (2) centres de Koloumba et Binéo-Niakaté et réhabilitation du centre de Goumbou ; Tranche optionnelle : Lot 1.2: Réalisation d'adductions d'eau potable du centre de N'tomodo), date de signature du Marché : 02/08/2021. En cours d'exécution.

✓ **Les constats**

À la suite des différents entretiens, des visites des réalisations et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats sont :

Pour le site de Kambila

- l'insuffisance du réseau à couvrir tout le village avec l'urbanisation galopante au regard de sa proximité avec la ville de Kati ;
- la panne du dispositif de chloration ;
- la disponibilité d'un second forage non équipé pour les besoins futurs ;
- la faible utilisation de l'eau pendant des périodes de l'année (la saison des pluies) et pour son coût jugé élevé par certains usagers (500 F CFA le mètre cube ou deux bidons de 20 litres à 25 F CFA) ;
- le détournement de l'usage de l'eau de la consommation ménagère aux travaux des chantiers de construction ;
- la bonne structuration de l'AUEP (Association des Usagers d'Eau Potable) et son bon fonctionnement ;
- la présence de pompiers pour les réparations ;
- la formation du gardien aux analyses de laboratoire et à la manipulation du dispositif de chloration ;
- l'application des procédures pour la vente de l'eau et la gestion de l'ouvrage.

Pour le site de Yelekebougou

- l'inexistence de branchements administratifs et de branchements privés qui constituent un manque à gagner pour l'AUEP ;
- la non implication de la Mairie à la gestion de l'AEP (au regard du transfert du domaine aux collectivités) ;
- les pertes énormes d'eau dans les ventes ;
- les conflits de gestion entre la chefferie et le bureau de l'AUEP sur place suite à des propos de détournement tenus à l'encontre de ce dernier ;)
- l'incompréhension des procédures de gestion de l'ouvrage et de fonctionnement du bureau de l'AUEP (surtout les rôles et responsabilités) ;
- l'abandon de l'ouvrage par le plombier (salaire jugé très bas par ce dernier) ;
- la faible utilisation de l'eau par la population dont le coût est jugé trop élevé par certains usagers (500 F CFA le mètre cube ou deux bidons de 20 litres à 25 F CFA).

Dans chacun des villages visités, la population a témoigné de la résolution des problèmes d'accès à l'eau potable à travers les réalisations du projet. Aussi, la mission a constaté la présence d'ouvrages d'assainissement autour des points d'eau moderne, la disponibilité de kit d'assainissement pour l'AUEP (charrette avec un petit spiros, âne, brouettes, pelles, râtaux) et des matériels bureautiques et informatiques.

✓ Recommandations

Au regard de ces constats ci-dessus évoqués, des mesures doivent être prises :

Au niveau du site de Kambila

- l'extension du réseau pour couvrir les nouvelles zones d'habitation pour un meilleur accès de la population à l'eau potable ;
- la réparation sans délai du dispositif de chloration ;
- la sensibilisation de la population sur le tarif de l'eau en milieu rural pour la prise en charge des charges d'exploitation
- la sensibilisation sur la consommation de l'eau potable pour la santé pour son plus grand usage par la population.

Au niveau du site de Yelekebougou

- l'implication de la Mairie dans toutes les questions relatives à l'AEP ;

- la tenue d'une mission de conciliation pour une gestion de l'AEP (procédures de mise en place du bureau AUEP, la clarification des rôles et responsabilités des acteurs) ;
- le recrutement d'un plombier et son maintien par des mesures incitatives pour les besoins de l'ouvrage ;
- l'extension du réseau pour satisfaire les demandes en branchements privés et administratifs ;
- la sensibilisation de la population sur le tarif de l'eau en milieu rural pour la prise en charge des charges d'exploitation.

3.2. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

3.2.1. Construction / Equipement Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN)

Afin de permettre à la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN) d'exercer sa mission dans des conditions idoines, elle a bénéficié en 2020 d'une inscription budgétaire sur le BSI pour la construction de son siège. Le nouveau siège de la DNACPN, situé à la Zone Industrielle sur le site du siège de l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGESEM) objet du Titre Foncier TF878 CII, sera bâti sur une superficie de 785 m² sur une superficie totale de 2 500 m².

Le projet vise la construction d'un bâtiment en R+3 comprenant pour le bâtiment principal et des annexes (un laboratoire, une loge gardien, une aire de prière, une cantine, deux bureaux d'entrée, un parking, une aire de lavage des véhicules et des espaces verts).

✓ Réalisations physiques

Il ressort que l'ordre de service a été donné le 21 avril 2021 et que les travaux sont exécutés en un lot unique sous le numéro 00632 DGMP/DSP 2021 sans l'équipement.

Au passage de la présente mission, s'agissant du bâtiment principal (comprenant trois niveaux et le rez-de-chaussée) et les annexes, la situation des travaux terminés/exécutés se présente comme suit :

- la pose de la dalle sur le rez de chaussée au niveau des segments latéraux du bâtiment principal ;
- les travaux de terrassement du segment central du bâtiment principal ;
- le revêtement intérieur et extérieur de la cantine, du laboratoire et de l'aire de prière.

A la date du 11 novembre 2021, l'état d'avancement global des travaux est de 24.94 % pour un délai consommé de 25.75 % par rapport au délai contractuel de 24 mois suivant l'ordre de service de démarrage des travaux du 21 avril 2021.

Système de Suivi-évaluation

Le système de suivi évaluation mis en place pour le projet est bâti principalement autour de la mission de contrôle et de surveillance des travaux. Le contrôle et la surveillance des travaux ont pour but de veiller à la bonne exécution des travaux et surtout qu'ils s'effectuent dans les règles de l'art et dans le délai imparti.

Outre la mission de contrôle, la DNACPN a mis un de ses cadres (Ingénieur en Génie Civil) sur le projet pour le suivi des activités et un contrôle efficace du projet. L'agent en question participe à toutes les réunions de chantier et informe sa Direction de l'ensemble des problèmes entravant la bonne exécution des travaux.

✓ **Réalisations financières**

D'un montant total de **2 355 787 100 F CFA**, dont **2 286 167 100 F CFA** pour les travaux et **69 620 000 F CFA** pour la prestation du bureau de contrôle, la situation des paiements des différents contrats à la date de la mission (novembre 2021) se présente comme suit :

Situation des engagements (Montant en F CFA)

Désignation		SACAR-BTP-SARL	ARCHI CONSULT	Total Projet
Paiements Effectués	Avance de démarrage (20% du montant du marché)	230 000 000	-	230 000 000
	Décompte N°1	65 621 822	34 810 000	100 431 822
	Décompte N°2	39 454 200	-	39 454 200
	Cumul des Paiements	335 076 022	34 810 000	369 886 022
Solde au 31/12/2021		1 951 090 978	34 810 000	

Source : DFM

A la date du 15 novembre 2021, le cumul du financement acquis est de **1 185 000 000 F CFA**. Les montants engagés s'élèvent à **369 886 022 F CFA** dont **34 810 000 F CFA** au compte de bureau de contrôle et **335 076 022 F CFA** pour SACAR BTP SARL. Le taux de décaissement prévu pour fin 2021 en tenant compte du montant des marchés se présente comme suit :

- Marché des travaux : **335 076 022 F CFA**, soit **14,65 %** ;
- Prestation mission de contrôle : **34 810 000 F CFA**, soit **50 %**.

Ce faible taux est dû au fait que le projet n'a pas fait de décaissement au titre de l'année 2020.

État de passation des marchés

Dans le cadre de l'exécution du projet de construction du siège de la DNACPN, deux (02) marchés ont été conclus dont un (01) au titre des travaux et un (01) pour le suivi architectural :

- MARCHE N°4161/CPMP/MMEE-MEADD du 05 novembre 2021 relatif à la surveillance et contrôle des travaux de construction du siège de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances DNACPN, exécuté par le bureau d'Architecture ARCHI CONSULT pour un montant de 69 620 000 F CFA TTC, financé par budget national sur les exercices 2020, 2021 et 2022 et un délai d'exécution de 24 mois ;

- MARCHE N°00632/DGMP/DSP 2021 notifié le 19 avril 2021 relatif aux travaux de construction du siège de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances DNACPN en lot unique, exécuté par SACAR BTP SARL pour un montant de 2 286 167 100 FCFA TTC, financé par budget national sur les exercices 2020, 2021 et 2022 et un délai d'exécution de 24 mois ;

✓ **Les constats**

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats qui se dégagent sont :

- la souffrance de l'avenant dans le circuit d'approbation pour les travaux supplémentaires et le paiement timide des décomptes.
- le déroulement normal des travaux sur le chantier avec une équipe constituée d'ingénieurs et de techniciens permanents ou temporaires. En effet, au passage de la mission, les travaux étaient en cours sur le chantier ;
- le retard dans le démarrage du chantier ;
- le retard dans la signature de l'avenant pour les travaux supplémentaires, le paiement timide des décomptes.

Des difficultés ont jalonné le démarrage du chantier. Ces difficultés étaient liées au changement de site de Tabakoro (où des premières études avaient été faites) à la Zone Industrielle, ce qui a nécessité de nouvelles études et des travaux supplémentaires avec la nature complexe du sol. Les travaux supplémentaires résultent aussi de la prise en compte des besoins du bénéficiaire du projet qu'est la DNACPN qui n'a pas été associée à la conception technique au démarrage.

✓ **Recommandations**

Au regard de ces constats ci-dessus évoqués, des mesures urgentes doivent être prises par les différentes parties prenantes du projet pour un maintien de la dynamique des travaux sur le chantier.

Dans ce sens, il est demandé au Ministère de l'Economie et des Finances de diligenter le processus de signature de l'avenant pour les travaux supplémentaires et de procéder au paiement des décomptes émis par l'Entreprise.

3.2.2. Alliance Globale Changement Climatique/UE

Alliance Globale Changement Climatique, est financé par l'Union Européenne. S'inscrivant dans l'Agenda 2030, le Programme veut contribuer à atteindre progressivement les cibles dudit Agenda. Il couvre la période du 19 juin 2017 au 18 Décembre 2023, soit 78 mois dont 70 mois de phase opérationnelle et 8 mois de phase de clôture.

Le programme vise à contribuer à la gestion durable des ressources naturelles, en réponse aux enjeux liés au changement climatique. A cet effet, il se concentre sur le secteur forestier et

intervient au niveau de la gouvernance du secteur et de l'amélioration de la couverture forestière, à travers 4 résultats répartis en deux volets :

- Renforcement des capacités et de suivi du programme : i) La communication et l'information dans le domaine du changement climatique et de la foresterie sont améliorées ; ii) La capacité opérationnelle de l'équipe en charge du SIFOR est renforcée ; iii) Le système MNV (Mesure, Notification et Vérification) est initié ;
- **Amélioration de la couverture forestière** : : iv) La couverture forestière dans les communes d'intervention est améliorée. Pour réaliser les 4 résultats, 17 activités sont prévues. Les activités contribuant au Résultat 4 ont été mises en œuvre à travers 5 sous-projets, élaborés par des ONG, suite à un appel à propositions du Programme et mis en œuvre dans 47 communes de 3 Régions : Ségou et Mopti (46 communes) et Sikasso (1 commune).

Le coût total du projet est estimé à 7150 000 EUR soit environ **4,690 milliards de F CFA**. Le financement assuré par Union Européenne est de **6 000 000 EUR** soit **3,935 milliards de F CFA** et la contrepartie malienne est de **393,574 millions de F CFA** et les ONG contribuent à hauteur de **361 millions de F CFA**. Pour une durée d'exécution de **6 ans 5 mois (juin 2017 à décembre 2023)**. Le Projet intervient dans les Régions de Sikasso, Ségou et Mopti.

✓ **Réalisations physiques**

Les réalisations physiques des actions de boisement sont à 63,10 % sans les réalisations de la campagne 2021. L'espoir est permis de boucler les 4550 ha d'amélioration de la couverture forestière nationale.

Les 2 jardins polyvalents et 5 périmètres maraîchers prévus pour les Groupements et Associations de femmes et de jeunes sont réalisés et fonctionnels.

✓ **Réalisations financières**

Au titre des réalisations financières du budget de la convention, le taux global de réalisation est d'environ 64,92%, soit 24,68% pour le Budget d'Etat, 95,66% pour le financement de l'UE et 40,56% au titre de la contribution des ONG partenaires en charge des actions de boisements. Sur un coût total de 4,690 milliards **F CFA**, il a été mobilisé 3,067 milliards de F CFA soit un taux d'exécution de 64,92%

Système de suivi évaluation

La plupart des activités du programme sont réalisées par les ONG et l'Unité de gestion assure un suivi particulier de sa mise en œuvre. Un comité de pilotage est mis en place

pour rôle d'appuyer l'orientation stratégique et l'exécution du programme. Il y'a aussi la Cellule de la Planification et de Statistique du secteur qui organise des missions de suivi périodique.

La Cellule du Système d'Information Forestier (SIFOR), considérée comme le référentiel au plan national pour la gestion et le suivi des ressources naturelles, a en charge le suivi-évaluation des actions sur le terrain.

État des passations de marchés

Etat de passation des marchés, entre autres, sur le budget du partenaire

- Etude de faisabilité sur l'utilisation du mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) au Mali, Marché signé le 20 décembre 2020 ;
- Evaluation à mi-parcours du programme AGCC-Mali 2, Marché signé le 10 février 2021.

Etat de passation des marchés, entre autres, sur le financement du budget d'Etat

- Fourniture de motos au profit de l'AGCC Mali 2 suivant contrat n°00/MEADD-DFM-DAMP 2020 signé le 06/11/2020 ;
- Fourniture de 5 motos au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°4159/MEADD-DFM-DAMP 2020 signé le 05/11/2020.

✓ Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats qui se dégagent sont :

- l'appropriation du projet par les bénéficiaires ;
- la réalisation des activités du projet dans le délai ;
- une différence entre la situation des décaissements de la contrepartie fournie par UGP et la revue annuelle.

3.3. MINISTRE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

3.3.1. Projet Construction voies ceinture Ouest Koulikoro (13,8km)

Le Projet de construction de la ceinture ouest de Koulikoro 13,8 Km est initié dans le cadre du désenclavement intérieur et extérieur de la région les régions. La réalisation des travaux de construction et de bitumage voies ceinture ouest Koulikoro (13,8 km) s'inscrit dans le cadre des projets routiers prioritaires.

L'objectif général du projet est d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du Mali. De façon spécifiques il vise à : (i) améliorer la sécurité des usagers, (ii) fluidifier le trafic à l'intérieur de la ville de Koulikoro, (iii) désengorger la route nationale (RN27), (iv) éviter la traversée de la ville par les gros porteurs et (v) contribuer grâce une mobilité des facteurs de production à moindre coûts au développement économique et social du pays.

Pour la réalisation du projet, le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement a signé avec l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE-Mali) la convention N°006/2017/IP au mois d'octobre 2017 pour une durée de 17 mois pour la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée. Le financement des travaux est assuré à hauteur de 100% par le Budget National.

✓ Réalisations physiques

Les travaux sont répartis en un (01) seul lot : travaux de construction et de bitumage de la voies ceinture ouest Koulikoro (13,8 km) pour un délai d'exécution de 15 mois.

Les aménagements prévus dans le cadre des travaux porteront sur :

- la construction et le bitumage de la chaussée en 2x2 voies de 7 m ;
- la réalisation des bandes cyclables en 2x2,50 ;
- les accotements avec une large de 2x1,50 m.
- la réalisation de l'éclairage public tout au long de la ceinture.

Les travaux ont accusé du retard à cause de l'occupation des emprises par les habitations. En effet, le Groupement d'Entreprises attributaires du marché a transmis au Maître d'Ouvrage Délégué une lettre d'information de l'arrêt des travaux à compter du 30 novembre 2021 pour les mêmes raisons. Toutefois les sensibilisations sont en cours pour dégager les riverains qui sont à l'attente des paiements de leurs indemnités.

La mission a pu constater que les travaux sont réalisés par tronçons. Sur les 13,56 km toutes les balises ont été installées afin de délimiter l'emprise de 40 m. De PK 9,5 à PK 13 le nettoyage est exécuté à 100%, le terrassement est en cours au PK 11. La majeure partie des travaux se situe entre le PK 5 et PK 9.

Le taux d'avancement global des travaux est de 43,44%, pour un délai consommé de 77,78% à la date du 15 novembre 2021.

✓ Réalisations financières

À la suite d'Appel d'Offres Ouvert et d'une consultation restreinte pour l'attribution des marchés, le montant total de la Convention est passé de **19 663 869 707 F CFA** (montant prévisionnel) à **18 423 043 497 F CFA** (montant attribution des marchés). Il est réparti comme suit :

- Travaux du Lot unique : **18 423 043 497 F CFA** ;
- Contrôle et Suivi : **790 895 000 F CFA** ;
- Honoraires AGETIPE : **756 302 681 F CFA**.

La situation des paiements à la date du 31/12/2020 est consignée dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Prestataire	Montants Du Contrats	Paiements Effectues	Taux De Paiement (%)	Solde
TRAVAUX	GTM/OTER/SEAD	18 423 043 497	5 126 721 466	27,83	13 591 098 531
CONTROLE ET SUIVI	GIC	790 895 000	496 118 500	62,73	294 776 500
TOTAL DELEGUE	-	19 213 938 497	5 622 839 966	29,26	13 591 098 531
HONORAIRE AGETPIE	AGETIPE MALI	756 302 681	74 071 057	9,79	682 231 624
TOTAL GENERAL		19 970 241 178	5 696 911 023	28,53	14 273 330 155

Il ressort de l'analyse des données du tableau que le taux de paiement global de la Convention est de **28,53%**. Quant aux décomptes en instance de paiement, ils s'élèvent à **1 137 129 727 F CFA**. Il est à noter qu'à la date du 31/10/2021, le montant des mandats émis au Trésor au titre de la convention s'élève à **11 065 000 000 F CFA**, sur lequel **5 696 911 023 F CFA** ont été effectivement payés.

Systeme de suivi évaluation

Pour le suivi et le contrôle des travaux sur le chantier, le bureau GIC MALI a été recruté. Il approuve les plans d'exécution proposés par l'entreprise, vérifie la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution, établit les fiches de contrôle qualité et suit la tenue du journal de chantier et des réunions de chantier.

En plus du bureau de contrôle, les travaux sont suivis par les Chefs de Projet représentant respectivement le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Ouvrage Délégué. Des réunions hebdomadaires sont organisées avec les différentes parties prenantes du projet (Maître d'Ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégué, Bureau de Contrôle et le groupement d'Entreprises). Lesdites réunions hebdomadaires sont sanctionnées par des Procès-verbaux (PV) de réunions.

État des passations de marchés

Le marché N° 00522 DGMP/DSP 2017 relatif aux travaux sont réalisés dans le cadre de la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée N°006/2017/IP entre le Ministère de l'Équipement et du Désenclavement et l'AGETIPE-Mali pour un coût total de **19 663 869 707 F CFA** (correspondant au montant initial délégué du projet et l'honoraire).

Pour le contrôle et la surveillance des travaux, à la suite d'une consultation restreinte, l'AGETIPE-Mali a signé le contrat **S1-IV01-2207-0101/2017** avec le bureau GIC MALI au mois de septembre 2017 pour un montant de **790 895 000 F CFA** et un délai d'exécution de 17 mois. De ce jour à maintenant plusieurs Ordres de Service ont été expiré.

Concernant les travaux, à la suite d'un Appel d'offres ouvert, le groupement d'entreprises GTM/OTER/EAD a été retenu attributaire du marché **T1-IV0I-2207-01-01/2017** en lot unique pour un montant global de **18 423 043 497 F CFA** : Travaux de Construction et de Bitumage de la Voie de Ceinture Ouest de Koulikoro (13,56 km) et un délai d'exécution de 15 mois. Le marché a été signé le 28 novembre 2017. Le dernier OS de démarrage au groupement d'entreprise a été notifié à compter du 1^{er} juillet 2021 pour un délai de 5 mois.

✓ **Les constats**

À la suite de la visite de chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, le principal constat qui se dégage est l'occupation des emprises par les habitations d'une part et d'autre part par les réseaux des concessionnaires (EDM et SOMAGEP). A noter aussi les déblais réalisés sur les sections et stocker sur les titres fonciers privés engendrent une perte de temps énormes.

À cet effet, des mesures urgentes doivent être prises par l'État pour une indemnisation rapide des riverains.

3.3.2. Aménagement 2x2 voies 3ème Pont.RN6. Construction Echangeur Réhabilitation Section Tour d'Afrique

L'objectif du projet est le renforcement du réseau de transport à l'intérieur de la capitale afin de faire face à l'accroissement du trafic.

Dans un souci d'amélioration de la mobilité urbaine, le Ministère des Transports et des Infrastructures a entrepris la réalisation des travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3ème pont de Bamako à la RN6 (3,260 Km), y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et la réhabilitation de la section tour d'Afrique-Yirimadio de la RN6 sur 6,5 km.

Le Coût total du Projet (Travaux +contrôle) est de **40 411 711 262, 36 F CFA TTC**, réparti comme suit :

- les travaux (marché initial +avenant n°01): **37 886 990 755,36 F CFA TTC** ;
- le contrôle et surveillance des travaux (marché initial + avenant n°01 + nouveau marché) : **2 524 720 507 F CFA TTC**.

✓ **Réalisations physiques**

Certaines difficultés ont entravé l'avancement des travaux notamment, l'occupation du sous-sol par les concessionnaires (EDM, SOMAGEP) qui ont fait une mauvaise appréciation du plan de recollement de leur réseau. Le déplacement de ces réseaux (Eau et Electricité) n'était pas prévu dans le devis initial ce qui a d'ailleurs amener un projet d'avenant pour la prise en charge de ces travaux supplémentaires. A noter aussi que conformément au rapport établi par la commission des indemnisations, les paiements sont toujours en cours au niveau des domaines.

Le chantier comprend deux axes et un viaduc qui sont : (i) axe 1 aménagement en 2x2 voies du tronçon reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la RN 6 distant de (3,260 km), axe 2 la réhabilitation de la section Tour d'Afrique-Yirimadio de la RN 6 au carrefour Waraba Tchatio, sur (6,5 km) et (iii) un échangeur au croisement de la RN 6.

Les travaux d'un délai d'exécution de 18 mois à compter de l'ordre de service (prévu le 1er octobre 2018) comprennent :

- la réalisation de la chaussée en 2x2 voies de 7m séparées par une Terre Plaine Centrale (TPC) ;
- une bande d'arrêt d'urgence de 2,5 m ;
- un trottoir de 2 m ;
- un revêtement en Biton Bitumé en Module Elevé (BBME) de 5 cm d'épaisseur, d'une couche de base de 9 cm et une couche de fondation en grave latéritique.
- un viaduc de 200 m linéaire en 2x2 voie de 7 m, une bande d'arrêt d'urgence de 2,5 m et des équipements de sécurité de type BM4 et DBA ;
- cinq bretelles et un giratoire et des parkings pour les transports en commun ;
- l'installation de l'éclairage public.

Pour le viaduc, l'éclairage est installé et il restait la signalisation horizontale, même si l'ouvrage était déjà ouvert à la circulation. Pour les voies, les travaux restants concernent la seconde couche du bitume, l'éclairage public, quelques giratoires et les parkings à réaliser. La largeur du TPC varie par endroit.

Le taux d'avancement global est estimé à 99 % pour un délai consommé de 98 % à la date du passage de la mission. L'essentiel des travaux sont terminés, cependant il reste quelques travaux de finition notamment les bordures, l'assainissement, les amorces, l'éclairage public, la signalisation horizontale et verticale.

Système de Suivi-évaluation

Le contrôle et la surveillance des travaux est assuré par la mission de contrôle (CIRA SA) à travers des réunions hebdomadaires de chantier entre l'Entreprise, le chef du projet et l'Administration. L'objectif étant de s'imprégner des conditions d'exécution du projet et des difficultés auxquelles il pourrait être confronté. Toutefois, des réunions peuvent être organisées à tout moment en cas d'urgence. Un Procès-verbal est établi à la fin de chaque réunion.

✓ Réalisations financières

Les paiements des décomptes du projet à la date du 31 décembre 2021 sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Montant Décompte	Paiements Effectués	Taux de Paiement en %
Travaux	37 110 195 125	31 969 982 026	86,15
Contrôle/ Surveillance	1 484 397 903	1 484 397 903	100,00
Total général	38 594 593 028	33 454 379 929	86,68

Sources DFM.

Le financement acquis total s'élève à 40 411 711 262, 36 F CFA TTC pour un décaissement global de 31 629 136 327 F CFA TTC soit un taux de décaissement de 78,30 % comme indiqué dans la fiche de suivi évaluation à la date du 31/12/2020.

État de passation des marchés

La situation se présente comme suit :

- Marché N° 01666 DGMP/DSP 2018 (Attribué à l'entreprise RAZEL), relatif aux travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la RN6(3,260 km), y compris la construction d'un changeur au croisement à la RN6 et réhabilitation de la section Tour de l'Afrique Yirimadio de la RN6 (6,5km), montant 32 291 154 902,36 FCFA TTC pour un délai d'exécution de 18 mois y compris la saison des pluies (financement 100% Budget National exercices 2018, 2019) ;
- Contrat n° 01889 DGMP/DSP 2018 (Attribué à CIRA SA), relatif au contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la RN6(3,260 km), y compris la construction d'un changeur au croisement à la RN6 et réhabilitation de la section Tour de l'Afrique Yirimadio de la RN6 (6,5km), montant 1 540 003 250 FCFA TTC pour un délai d'exécution de 20 mois (financement 100% Budget National exercices 2018, 2019) ;
- Avenant n°01 au Contrat n° 01889 DGMP/DSP 2018 relatif au contrôle et à la surveillance des travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la RN6, y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et réhabilitation de la section Tour d'Afrique-Yirimadio de la RN6. d'un montant de 459 383 617 F CFA et un délai d'exécution de 11 mois est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le bureau d'études CIRA SAS.
- Avenant n°01 au Marché N° 01666 DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux d'aménagement en 2x2 voies de la voie reliant le 3^{ème} pont de Bamako à la RN6, y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et réhabilitation de la section Tour d'Afrique- Yirimadio de la RN6. d'un montant de 5 595 835 853 F CFA conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'entreprise RAZEL pour un délai d'exécution de 11 mois.

Les avenants conclus visent à prendre en compte les coûts de réalisation des travaux supplémentaires ainsi que le contrôle et la surveillance de leur exécution.

✓ Les constats

Les principaux constats qui se dégagent sont entre autres le blocage des travaux par endroit dû aux réseaux des concessionnaires EDM SA et SOMAGEP qu'il faut déplacer.

✓ Recommandation

La mission a suggéré la réalisation d'une passerelle pour les piétons au niveau du marché de Yirimadio afin de fluidifier d'avantage la circulation pour les usagers.

3.3.3. Aménagement Section Sévaré -Mopti de la RN6, Aménagement de 10 Km de Voirie dont 5 Km à Mopti et 5Km à Sévare et construction de la Voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo

Situé dans la ville de Mopti, chef-lieu du cercle et de la 5^{ème} région Administrative du Mali, le Projet consiste à l'aménagement des axes et tronçons routier suivant qui sont répartis en quatre (4) lots :

- Lot 1 la section de la route RN 6 entre Sevaré et Mopti sur environ 13 Km à partir du carrefour RN 16- RN15 –RN6 à Sevaré jusqu'au château d'Eau à l'entrée de Mopti ;
- Lots 2 la voies de contournement d l'aéroport de Mopti Ambodiédjo dans la ville Sevaré sur environ 14,047 Km, y compris la rue 124 (0.33Km) à Sevaré Secteur III, qui assure la liaison entre la voie CAN et la voie contournement ;
- Lot 3 5 Km de voirie à Mopti : la route de Médinacoura (5.300Km) ;
- Lot 4 5 Km de voirie à Sevaré : i) rue 70 (0,5 Km) à Sevaré Secteur III, ii) rue 62 (0,5 Km) à Sevaré Secteur III, iii) rue 12 (0,635 Km) à Sevaré Secteur II, iv) rue 5 et 3 (0,710 Km) à Sevaré Secteur I, v) rue 70 (0,710 Km) à Sevaré Secteur ; vi) rue 48 (1,300 Km) Sevaré secteur I.

L'Objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes concernés et augmenter le niveau de service aux usagers de la route sur ces différentes voies.

Le coût total du projet est de **32,602 milliards de F CFA** pour une durée d'exécution 30 mois et il est financé par la BOAD à hauteur de 96,73% et le Gouvernement du Mali à 3,27%. Le Bureau de contrôle assuré par l'Entreprise CIRA.

✓ Réalisations physiques

L'état d'avancement se présente comme suit :

- ✓ installation et repli d'entreprise 35% ;
- ✓ installation mission de contrôle 31,80%
- ✓ déviation et aménagements provisoires pour le maintien de la circulation au moment des travaux 0% ;
- ✓ maintenance entretien du laboratoire, des logements, et bureau de la mission de contrôle 7,8%
- ✓ fourniture de véhicule à l'administration pour besoins de supervision des travaux 100% ;
- ✓ frais de fonctionnement et l'entretien des véhicules mis à la disposition de l'administration 6,25% ;

- ✓ géotechnique complémentaire 48,33% ;
- ✓ campagne de déflexion à la fin des travaux de chaudière 0% ;
- ✓ campagne de l'uni de la chaussée 0% ;
- ✓ étude technique et d'exécution 60%.

En résumé il ressort un taux d'exécution globale de 2,50% à la date du 31 octobre 2021.

✓ **Réalisations financières**

En 2021, un décaissement de 5,510 milliards de F CFA a été effectué sur le financement de la BOAD pour l'avance de démarrage, qui a été payé à la date du 12 octobre 2021. Quant au 3,27% soit 186,272 280 F CFA, il est en attente de paiement. Cela signifie qu'il n'y a pas eu de décaissement sur les 500 millions de F CFA prévue sur le BSI 2021 comme contrepartie nationale.

La Situation de paiement (Cumul décaissements au 31/12/2020) des différents contrats se présente comme suit :

- Le financement mobilisé par le partenaire : **28203 milliards de F CFA, soit 95,66% ;**
- Quant à la contrepartie nationale, il ressort un décaissement de 97,156 million de F CFA selon l'Unité de Gestion du Projet (UGP) par contre sur la base des décaissements de la revue le montant total de **438 millions de F CFA.**

Système de suivi évaluation

Pour le suivi et le contrôle des travaux sur le chantier, le bureau CIRA-SA a été recruté. Ledit bureau a pour entre autres tâches :

- l'approbation des plans d'exécution proposés par l'entreprise ;
- la vérification de la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution ;
- l'établissement des fiches de contrôle qualité ;
- le suivi de la tenue du journal de chantier et des réunions de chantier.

Le bureau comprend un chef de mission et des ingénieurs (ingénieurs géotechniciens, ingénieurs ouvrage d'art, topographes, environnementalistes, des techniciens surveillants, etc.).

En plus du bureau de contrôle, les travaux sont suivis par les deux Chefs de Projet représentant respectivement le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Ouvrage Délégué. Les réunions périodiques sont organisées avec les différentes parties prenantes du projet (le Maître

d'Ouvrage, le Maître d'Ouvrage Délégué, le Bureau de Contrôle et le groupement d'Entreprises). Lesdites réunions sont sanctionnées par des Procès-verbaux (PV) de réunions.

Enfin, des missions de suivi sont effectuées par la Cellule de Planification et de la Statistique du secteur équipement ainsi que Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) dans le cadre du suivi physique et financier des projets et programmes.

État des passations de marchés

La situation des marchés se présente comme suit :

- marché N° 00432/DGMP/DSP 2021 du 30 novembre 2020 relatif au travaux de d'aménagement de la section Sevaré Mopti de la route nationale N° 6 (RN6) d'aménagement de 10 Km de voies dont 5 Km dans la ville de Mopti et de 5 Km dans la ville de Sevaré et la construction de la voie de contournement de l'aéroport de Mopti Ambodedjo pour 32 601 687 065 F CFA.

✓ Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, il a été constaté le refus de certaines personnes à coopérer pour le processus de recensements et de libération des emprises du projet sur les 33 personnes affectées dans le quartier Tahikiri seule 2 personnes ont accepté de coopérer.

3.3.4. Projet de Construction d'un Echangeur, d'un Viaduc & Aménagement de 10km Voiries Sikasso

Le projet concerne : i) la construction d'un échangeur de type « trompette » au carrefour de Sikasso-Koutiala (Intersection RN7-RN11) ; ii) la construction d'un viaduc de 450,5 m au carrefour de l'OUA ; et iii) l'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine dans la ville de Sikasso en vue de rendre meilleur la qualité de vie de ses habitants et dynamiser les échanges économiques au niveau national et régional.

Les objectifs spécifiques sont :

- décongestionner le trafic dans la ville de Sikasso ;
- améliorer la mobilité dans la ville de Sikasso ;
- moderniser le réseau de voiries dans la ville de Sikasso ;

- réduire de façon notable les accidents de circulation et les embouteillages ;
- pourvoir la ville de Sikasso en infrastructures modernes suffisantes pour assurer son décollage industriel ;
- améliorer la sécurité routière, le confort des usagers ainsi que le cadre de vie de populations ;
- réduire le coût d'exploitation des véhicules et des transports.

Les mesures environnementales et sociales préconisées dans le Plan de Gestion

Environnementale et Sociale (PGES), comprennent : i) la plantation d'arbres d'essence adaptée à la zone du projet ; ii) la réalisation de travaux relatifs à la ré-végétalisation des emprunts ; iii) les mesures de sensibilisation des ouvriers et des populations riveraines sur les MST/SIDA pendant la phase de réalisation des travaux ; iv) la promotion de l'assainissement autonome au niveau des concessions le long des axes routiers du projet, v) la gestion des déchets solides, vi) l'indemnisation des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et/ou les compensations pour pertes d'activités économiques ; iv) l'information générale du public et des usagers de la route ; et v) l'audit de la sécurité routière pendant l'exécution des travaux.

Le financement du projet est assuré par la BOAD et le Budget national.

✓ **Réalisations physiques**

Les travaux de réalisation du projet de construction d'un Echangeur, d'un viaduc et d'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso connaissent un retard suite aux procédures très longues des personnes à indemniser.

Les travaux seront réalisés en lot unique et comprennent essentiellement (i) l'installation de chantier, (ii) les terrassements généraux, (ii) la réalisation des ouvrages d'art (échangeur et viaduc), (iii) la réalisation des corps de chaussée et des dépendances ; (iv) le drainage transversal et longitudinal ; (v) l'éclairage public ; (vi) la mise en place de la signalisation routière et des équipements de sécurité ; (v) la mise en œuvre des mesures préconisées dans le PGES.

L'état d'avancement du Projet se présente comme suit :

Pour les travaux de l'échangeur, l'emprise du site est toujours occupée par des réalisations (mur de clôture du camp militaire de Tiéba, une stationservice et des propriétés privées). Les travaux sont au stade d'élévation des gros bétons (06 sur 10 déjà réalisés).

Concernant le viaduc, il a été constaté que (i) les Gros béton sont coulés pour l'ensemble des appuis sauf P7 et P8 au niveau de l'avenue de l'OUA, (ii) 38 semelles sont coulées (sauf celles des deux culées et des piles P7 et P8), (iii) 26/42 piles sont réalisées, (iv) Fouille et gros béton : 21 sur 23, (v) BA pour semelle et nervure : 40 sur 46 ; (vi) Elévation : 26 sur 46, (VII) Plateforme pour échafaudage du Tablier T4N, en cours.

Enfin, les travaux d'aménagement de certaines voies urbaines en cours de réalisation. Il s'agit de :

- Rue 166 (1, 059 km) : les travaux de la couche de fondation sont terminés et les travaux d'assainissement (caniveaux) sont en cours.
- Rue 85 (0,443km) : les travaux sont au niveau de la phase de préfabrication des pavés et dalettes de couvertures de caniveaux.
- Rues 113-167-166 (1,423km) : les travaux en cours portent sur les travaux d'assainissement (caniveaux) et la couche de fondation.
- Rues 31-43 : (0,843km) : Les travaux de fondation sont achevés et les travaux d'assainissement sont en cours.
- Rue 100 (1,304km) : les travaux de la couche de fondation sont terminés de même que la Planche d'essais pour la couche de base en litho-stabilisé terminée. Les travaux d'assainissement sont en cours.

L'avancement global des travaux à la date du 15 décembre 2021 est évalué à **62,14%** pour un délai consommé de **77,78 %**.

État des passations de marchés

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, les marchés passés sont relatifs aux travaux et au contrôle et surveillance.

Au titre des travaux, il a été conclu entre le Département des Infrastructures et de l'Équipement et l'entreprise EGK le marché n°2966/DGMP-DSP 2019, passé après entente directe, pour un montant Hors Taxes/Hors Droits de Douane de **27.044.653.565 F.CFA** HT/HD et un délai d'exécution de 27 mois. Le financement est assuré par la BOAD à hauteur de 77,11% et le Budget National, exercices 2019 et 2020 à hauteur de 22,89%.

Au titre des prestations pour le contrôle et la surveillance des travaux, il a été conclu entre le Département des Infrastructures et de l'Équipement et CIRA SA le contrat n°01295/DGMPDSP 2019, pour un montant Hors Taxes/Hors Droits de Douane de

1.284.382.300 F.CFA et un délai d'exécution de 29 mois. Le financement est assuré à hauteur de 100% par la BOAD.

✓ **Réalisations financières**

A la date du 20 décembre 2020, il a été payé à l'entreprise en charge des travaux et à la mission de contrôle, un montant total de **15 746 417 375 F CFA**, soit un taux de paiement de **55,58%**. Ce montant est réparti comme suit :

- BOAD : 14 294 966 503 F CFA dont 13 522 326 782 F CFA pour les décomptes de l'entreprise et 772 639 721 F CFA pour la mission de contrôle ;
- Budget National : 1 451 450 872 F CFA pour les décomptes de l'entreprise au titre de la contrepartie nationale dans le financement des travaux.

Quant aux soldes sur les contrats, ils s'élèvent à **12 582 618 490 F CFA** dont 7 843 548 161 F CFA pour les contrats financés par la BOAD et 4 739 070 329 F CFA pour le Budget National.

✓ **Les constats**

À la suite des différents entretiens, de la visite de chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, le principal constat qui se dégage est l'occupation de l'emprise du site de l'échangeur au carrefour de la RN7/RN11 par le mur de clôture du camp militaire de Tiéba, une station-service et des propriétés privées. Cette situation qui s'explique par la non-indemnisation des personnes concernées empêche l'Entreprise chargée d'exécuter les travaux d'évoluer normalement et pourrait retarder la livraison de l'ouvrage dans le délai contractuel.

✓ **Recommandation**

À cet effet, des mesures urgentes doivent être prises par l'État pour diligenter les procédures d'indemnisation aux fins d'expropriation et lever les entraves au parachèvement des travaux.

3.3.5. Projet de Construction bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua (km) et aménagement de 10 km voirie localité de Kadiolo

L'objectif général du projet est de contribuer au désenclavement intérieur et extérieur du pays. De façon spécifique, il s'agit, entre autres, de :

- contribuer à l'amélioration de la mobilité entre Sikasso- Katélé -Kadiolo -Zégoua ;
- aménager et améliorer la voirie urbaine de la ville de Kadiolo ;

- promouvoir les activités dans le secteur du transport.

Le projet a démarré en 2017 et devrait finir en 2021 et a pour composantes :

- l'aménagement de la bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua long de 32,5 kilomètres ;
- l'aménagement des voiries de Kadiolo ;
- la réalisation de l'éclairage public sur l'ensemble des axes ;
- la construction et l'équipement des infrastructures socio sanitaires.

✓ Réalisations physiques

Il a été signalé que les travaux ont été suspendus entre août 2019 et février 2020. Ce qui aurait entraîné un troisième avenant afin de proroger le délai contractuel. Les difficultés évoquées sont relatives, entre autres, à :

- la modification du marché de base, entraînant le dépassement des 4 km de voiries à 10 km;
- la revue des études ;
- au déplacement du réseau ;
- l'expropriation.

Les travaux sont en cours d'exécution, leur état d'avancement par lot au passage de la mission se présente comme suit :

Lot 1 : Travaux de construction et de bitumage de la bretelle-Katéle RN7 Kadiolo-Zégoua (32,5 km)

Désignation	Réalisés
Installation et Repli du chantier	90%
Dégagement et Préparation de terrain	99,67 %
Terrassement	100%
Corps de chaussée	100%
Revêtement assainissement et ouvrage	100%
Eclairage public	0%
Signalisation et Equipement de Sécurité	0%
Provision pour déplacement de Réseaux et Divers	0%
Mesures Environnementales et Sociale	60%
TOTAL	93,50%

Lot 2 : Travaux d'Aménagement de 4 km de Voiries urbaines dans la ville de Kadiolo

Désignation	Réalisés
Installation et Repli du chantier	100%
Dégagement et Préparation de terrain	100 %

Terrassement	100%
Corps de chaussée	100%
Revêtement assainissement et ouvrage	100%
Eclairage public	0%
Signalisation et Equipement de Sécurité	0%
Provision pour déplacement de Réseaux et Divers	0%
Mesures Environnementales et Sociale	0%
TOTAL	92,21%

Lors de la visite de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures le 09 octobre 2021, il a été instruit au groupement d'Entreprises de respecter le délai contractuel fixé au 31 décembre 2021.

Système de Suivi-évaluation

Le projet a fait l'objet de maîtrise d'ouvrage délégué avec l'AGETIPE qui assure la gestion des travaux sur le terrain. Le suivi et le contrôle des travaux sont assurés par le bureau CIRA-SA, qui comporte en son sein du personnel technique nécessaire (géotechniciens, topographes, ingénieurs, environnementalistes, surveillants, etc) pour mener à bien, entre autres :

- l'approbation des plans d'exécution proposés par l'entreprise ;
- la vérification de la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution ;
- l'établissement des fiches de contrôle qualité ;
- le suivi de la tenue du journal de chantier et des réunions de chantier;
- la production de rapports périodiques.

✓ Réalisations financières

Les travaux ont fait l'objet d'une convention de maîtrise d'ouvrage délégué dont le montant total est de 24 119 204 971 F CFA, exclusivement financé sur le budget national et payable sur les exercices 2016, 2018 et 2019. Ce montant est détaillé dans le tableau ci-après:

Désignation	Montant en F CFA
Montant délégué du projet	23 191 543 241
Contrôle et surveillance des travaux	1 104 359 202
Travaux	22 087 184 039
Honoraire maître d'ouvrage délégué (4%)	927 661 730
TOTAL	24 119 204 971

Au regard de la clôture des exercices budgétaires prévus pour le paiement des marchés (2016-2018-2019), plusieurs lettres dérogatoires ont été initiées en vue d'autoriser lesdits paiements sur les exercices budgétaires 2020 et 2021.

Pour un coût total de 24,119 milliards de FCFA, un montant de 23,438 milliards de francs CFA ont été liquidés, soit un taux de 97,18% à fin novembre 2021.

Etat de passation des marchés

Les travaux ont fait l'objet d'une convention sous le n° 007/2017/IP de maîtrise d'ouvrage délégué avec l'AGETIPE. A cet égard, le marché n°00524/DGMP/DSP 2017 du 2 novembre 2017 comprenant 2 lots a été conclu :

- Lot 1 : Travaux de construction et de bitumage de la bretelle-Katéélé RN 7 Kadiolo-Zégoua (32.5 km) et;
- Lot 2 : Travaux d'Aménagement de 4 km de voiries urbaines dans la ville de Kadiolo.

Le tableau ci-dessus retrace l'état des marchés conclus:

Titulaire du Marché	Groupement d'Entreprise ECGF/EMCM (lot 1 et lot 2)
Montant du Marché	Lot 1: 18 981 924 125 F CFA TTC Lot 2: 2 777 998 421 F CFA TTC
Délais d'exécution	15 mois Lot1 et 12 mois Lot 2
Financement	Budget national

CONTRAT DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE

Titulaire du Marché	Conseil-Ingénierie-et Recherche Appliquée (CIRA-SA)
Montant du Marché	775 230 680 F CFA TTC
Délais d'exécution	17 mois
Financement	Budget national

✓ **Les Constats**

Il a été constaté avec satisfaction que les travaux sont assez avancés voire terminés par endroit malgré le retard considérable enregistré par rapport aux délais initiaux. Ainsi, le groupement d'entreprise s'attèle au respect des instructions données par le Ministre des Transports et des Infrastructures, pour la fin des travaux fixée en fin décembre 2021.

En outre, la mission a constaté la lenteur accusée dans l'installation des éclairages publics, justifié essentiellement par les difficultés rencontrées dans l'acheminement de certains matériels à partir de Dakar en passant par Bamako.

3.4. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

3.4.1. Projet Financement Inclusif des Filières Agricole (INCUSIF) au Mali

Ce projet a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique en milieu rural, de favoriser le développement et d'accroître l'inclusion financière des petits producteurs et des PME agro-alimentaires. Son coût prévisionnel est de 58 052 000 000FCFA, pour une durée de six (6) ans (2019-2024). Il couvre cinq (5) régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti).

Les activités du projet sont articulées autour de trois composantes :

Composante A : Développement des services financiers ruraux.

Composante B : Investissements productifs dans les filières agricoles ;

Composante C : Coordination, Suivi évaluation, Gestion des savoirs et Genre.

✓ **Réalisations Physiques**

Les réalisations physiques comprennent, entre autres, :

- L'appui (ensemble du secteur de la microfinance) en cours pour l'élaboration des documents de politiques et de pilotage sectoriels notamment : le programme national de microfinance islamique et le programme national d'éducation financière ;
- Les réalisations des investissements liées aux 13 plans d'affaires de contrats simples (magasin de stockage, équipement de production, post production, récolte et fonds de roulement) ont été réceptionnées à exception de la ville de Kayes où les constructions de magasins sont en cours (taux de réalisation 60%), 7 contrats de fourniture de matières premières sur 13 ont été réalisés entre OPA et PMEA dans les contrats simples, 40 fiches de requêtes 4P ont été validées et remises aux bureaux d'études de facilitation pour montages des plans d'affaires communs des couples, 2 plans d'affaires 4P validés par les SFD/banques et comités d'analyse qualité des plans d'affaires ;
- Le projet a doté en petits matériels et équipements de production et post production 108 OPA regroupant 8 361 petits producteurs dont 7 351 hommes et 1 010 femmes soient 12%. Ces OPA sont réparties entre les interprofessions maïs (29 OPA), sésame (20 OPA), anacarde (29 OPA), mangue (23 OPA) et la fédération lait (07).

✓ Réalisations financières

Le projet est cofinancé par le Gouvernement du Mali, le FIDA, le Royaume du Danemark, le Gouvernement du Canada, les IFR, les ressources de la diaspora malienne en Europe à travers le mécanisme Babyloan, les Privés et les Bénéficiaires. Il met à l'échelle les acquis, d'une part, du Programme de microfinance rurale et du projet d'appui au financement rural inclusif (PMR/AFIRMA) soutenus par le FIDA et le Canada qui, a contribué à assurer un relèvement significatif du taux de pénétration de l'offre de services financiers notamment en milieu rural ; et d'autre part du Programme d'appui à la croissance économique et promotion de l'emploi stimulées par le secteur privé (PACEPEP) sur financement du Danemark.

Le financement acquis est de **58 053 000 000 de FCFA** pour un décaissement de **18 284 000 000 de FCFA**, soit un taux de décaissement de **31,49%** au 31 décembre 2020.

État de passation des marchés

Les travaux et fournitures ainsi que les services de consultants nécessaires au projet et financés sur ses ressources sont livrés conformément au code de passation des marchés en vigueur au Mali, dans la mesure de son alignement sur les dispositions de passation de marché prévues par le FIDA. Dans le cadre des partenariats productifs et de la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) et micro entreprises rurales (MER), les bénéficiaires (OP, jeunes promoteurs d'entreprises rurales) sont impliqués dans la passation des marchés selon des modalités spécifiques définies dans les manuels.

Le système de suivi-évaluation (SSE)

Le projet est développé conformément à l'approche-programme en lien avec le projet FIER. En effet, le projet est doté d'un manuel de procédures qui est un outil interne permettant d'atteindre les objectifs du SSE.

✓ Constat :

La mise en œuvre du projet se déroule normalement avec un cycle de vie régulier conforme aux documents initiaux.

3.4.2. Projet Appui à la Compétitivité Agro-industrielle au Mali (PACAM)

En réponse à une requête du Gouvernement du Mali, la Banque Mondiale a mis à la disposition de l'Etat du Mali un montant de 30 millions de dollars EU en vue du financement du Projet d'Appui à la Compétitivité Agro Industrielle au Mali (PACAM). Ce projet vise à contribuer à l'accroissement de la transformation des produits agricoles de filières ciblées (mangue et alimentation pour animaux) dans la zone géographique sélectionnée. Il couvre les régions de Sikasso, Koulikoro, Kayes et le district de Bamako à travers 4 composantes et pour une durée de 5 ans (2017-2022), qui sont présentées ci-dessous :

Composante 1 : Soutenir la diversification de l'agriculture en augmentant la transformation de la mangue et la promotion des investissements ;

Composante 2 : Améliorer l'accès aux zones de production de mangues ;

Composante 3 : Promouvoir la production d'aliments pour animaux ;

Composante 4 : Renforcer les capacités institutionnelles de mise en œuvre du Projet.

✓ Réalisations physiques

Les activités qui marquent les réalisations physiques sont entre autres la promotion de la production de la mangue et l'organisation d'une campagne de traitement phytosanitaire.

Pour la promotion de la production de la mangue, un kit de matériels d'entretien a été remis à **10 coopératives** des producteurs de mangues des bassins de production de Sikasso, Yanfolila, Bamako et Koulikoro.

En ce qui concerne le traitement phytosanitaire deux campagnes ont été réalisées : en **2018 (24 800 ha)** pour **3292 producteurs** et en 2020 (**10 000 ha**) pour **3 594 producteurs** qui ont beaucoup contribué à diminuer le nombre de saisies de mangue, à améliorer la production et la qualité de la mangue.

C'est ainsi que le nombre de saisies était de **66** interceptions en 2016 avant l'intervention du PACAM. Avec les traitements effectués par le projet en 2018, le nombre de saisies a chuté de **11** pour remonter à **15** en 2019, l'année où le Projet n'est pas intervenu. Ce qui a nécessité son intervention en 2020 sur 10 000 ha pour zéro (**00**) saisie.

Il faut aussi noter que les traitements effectués en 2020 ont permis de prolonger la durée de la campagne de 15 jours sur les autres destinations sauf pour l'Europe.

✓ État d'exécution financière

Le projet est financé par la Banque mondiale pour un coût total de 21,50 millions de DTS (soit 30 millions de dollars EU) correspondant au moment de l'évaluation à un montant de **17 624,580 millions F CFA** sous la forme d'un crédit de l'IDA.

La Situation d'exécution financière de PACAM, du démarrage du projet au 30/06/2021, la suivante : (en millions de F CFA)

Sources de financement	Financement acquis	Cumul décaissements au 30/06/2021	Taux de décaissement (en %)
Financement intérieur :			
<i>A. Budget National :</i>			
- Equipement -investissement	100	34	34
<i>B. Autofinancement :</i>			
<i>C. Autres :(Populations/Collectivités)</i>			
Total financement intérieur			
Financement extérieur :			
-Bailleur n°1 Banque Mondiale	17 625	12 764	72,4
Total financement extérieur	17 625		
Total des financements	17 725	12 798	72,20

Source : Fiche de S/E du projet

La lecture du tableau nous enseigne un taux de décaissement de **72,20%** pour un temps restant d'une année et demi.

Etat Passation des marchés

Les avenants aux contrats de l'exercice 2018 sont ainsi libellés comme suit :

- Avenant N°1 au contrat N° 01817/ DGMP / DSP-2018, relatif aux études techniques, contrôle et surveillance des travaux de réalisation de 100 forages dont 50 positifs avec systèmes d'adduction d'eau sommaire alimente par pompage dans le cadre du PACAM de la plateforme d'innovation sur l'embouche bovine autour du laboratoire Laham dans la région de Kayes au Mali_ (**Études supplémentaires**) ;
- Avenant N°2 au contrat N° 01817/ DGMP / DSP-2018, relatif aux études techniques, contrôle et surveillance des travaux de réalisation de 100 forages dont 50 positifs avec systèmes d'adduction d'eau sommaire alimente par pompage dans le cadre du PACAM de la plateforme d'innovation sur l'embouche bovine autour du laboratoire Laham dans la région de Kayes au Mali_ (**Suivi et Supervision supplémentaires des travaux**)
- Avenant N°01 au Marche N° 00765 DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux d'aménagement de 55,7 km de piste/routes d'accès aux bassins de production de mangue dans la région de Sikasso dans le cadre du PACAM _ (LOT 01) (**Travaux supplémentaires**) ;
- Avenant N°01 au Marche N° 00766 DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux d'aménagement de 33,9 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangue dans la région de Sikasso dans le cadre du PACAM _ (LOT 02) (**Travaux supplémentaires**) ;
- Avenant N°01 au Marche N° 00768 DGMP/DSP 2018 relatif aux travaux d'aménagement de 60,7 km de pistes/routes d'accès aux bassins de production de mangue dans le cercle de YANFOLILA dans le cadre du PACAM _ (LOT 04) (**Travaux supplémentaires**).

Système de suivi-évaluation

Pour l'animation du système de suivi-évaluation, les rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels des structures d'exécution et acteurs de terrains sont transmis à l'échelon supérieur selon des délais fixés après la fin de la période. Il en est de même pour des rapports d'études, d'enquêtes et de recherche. Enfin, des revues et évaluations annuelles conjointes sont menées.

Des sessions trimestrielles des points focaux ont consisté à analyser et examiner les rapports trimestriels afin d'apporter des amendements, proposer des solutions aux difficultés rencontrées par l'équipe de l'UCP ainsi que de formuler des recommandations d'amélioration des activités du projet.

✓ **Constats :**

Au terme de l'évaluation physique des réalisations faites et après analyse comparative, la mission a dégagé les constats suivants le/la :

- retard dans l'exécution des travaux des pistes rurales, des centres de collecte de mangues ;
- non recrutement du contractant institutionnel chargé de la mise en œuvre de la troisième composante ;
- non acquisition d'équipements : Bac de lavage, cageots de récolte et autres... ;
- non recrutement d'un consultant pour établir un Plan de compétitivité pour la filière mangue;
- nombre de pli (01) insuffisant reçu lors du premier lancement pour le recrutement d'un(e) Expert(e) en Violence Basée sur le Genre (VBG).

3.4.3. Contrat Plan Etat – Laboratoire Central Vétérinaire (LCV)

Le Contrat plan Etat-Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) est un projet du Département en charge de l'Élevage et de la Pêche. Il a connu trois phases d'exécution qui ont eu chacune une durée de vie de trois ans entre 2007 et 2016.

Le LCV a pour mission d'assurer la production de vaccins, la protection sanitaire du cheptel contre les maladies infectieuses et de contribuer à la prévention et à l'éradication des maladies animales par le diagnostic et la recherche appliquée. A cet effet, il est chargé de :

- Fabriquer les vaccins vétérinaires contre les principales maladies prioritaires du bétail ;
- Dépister les maladies animales et proposer des schémas de prophylaxie sanitaire du bétail ;
- Déterminer la qualité sanitaire des denrées alimentaires, eaux, boissons, sols et végétaux.

L'objectif fondamental fixé par l'Etat au LCV est de rendre accessible les vaccins vétérinaires aux distributeurs privés à un prix compatible avec le pouvoir d'achat des éleveurs. Pour ce faire, il poursuivra les efforts déjà engagés pour la mise en œuvre des actions ci-dessous :

- Une politique de vente garantissant les prix des plus bas en conformité avec les normes de qualité requise pour le vaccin ;
- Une politique tarifaire lui permettant d'offrir le vaccin vétérinaire au même prix dans toutes ses structures de distribution ;
- Une technique d'approvisionnement et de stockage permettant d'éviter les ruptures de stocks et les pertes dues aux rejets des vaccins ;
- Une organisation permettant de minimiser les charges de fonctionnement ;
- Une information et une sensibilisation sur l'importance des vaccins pour le développement du cheptel et leur bon usage.

✓ Réalisations Physiques

Le Laboratoire Central Vétérinaire produit en moyenne annuellement environ 20.000.000 de doses de vaccins toutes catégories confondues (vaccins liquides et lyophilisés).

Les activités de diagnostic des maladies sont menées dans 8 laboratoires spécialisés, constituant les domaines de compétence, regroupés au sein d'une unité de diagnostic. Il s'agit de : anatomo-pathologie, bactériologie médicale, entomologie, helminthologie, mycoplasmes et mycoplasmoses, protozoologie, tiques et maladies transmises par les tiques, virologie.

L'ensemble des activités de recherche s'articule autour de 3 programmes :

- Le programme de recherche sur les maladies infectieuses ;
- Le programme de recherche sur les maladies parasitaires et la lutte antivectorielle ;
- Le programme de recherche sur les maladies métaboliques et les résidus de pesticides.

Les enquêtes épidémiologiques et des propositions de mesures de lutte contre les maladies (schémas de prophylaxie, développement de vaccins etc.) constituent généralement les activités de recherche.

Dix (10) projets et contrats de recherche ont été exécutés avec les partenaires nationaux et internationaux dans divers domaines :

- Zoonoses majeures (tuberculose, brucellose, rage) ;
- Maladies prioritaires du bétail (PPCB, charbons, pasteurelloses, PPR, FVR, trypanosomoses animales, helminthoses gastro-intestinales etc.) ;
- Toxicologie environnementale ;
- Hygiène alimentaire ;
- Amélioration et développement des vaccins efficaces contre les maladies telluriques.

Un programme d'assurance qualité, mis en place dans le cadre du Programme qualité UEMOA est chargé de la mise en œuvre des concepts adaptés aux conditions du LCV.

Par ailleurs, en plus des réalisations physiques ci-dessus, le LCV ambitionne d'autres réalisations en termes de production et de commercialisation.

Les réalisations physiques de l'année 2020 ont concerné principalement les travaux de rénovation de huit (08) logements d'astreinte et à usage professionnel, l'achat d'équipements de production de vaccin, l'acquisition d'un (01) véhicule tout terrain type Pick-up de marque Mitsubishi.

En 2021, l'acquisition de cuve de mixage de (2) deux forages et réalisation des travaux d'installation y afférents.

✓ État d'exécution financière

Selon les données de la 21^{ème} Revue des projets/programmes, le Contrat plan Etat-LCV a bénéficié au niveau du Budget Spécial d'Investissement (BSI) d'une dotation d'un milliard

quatre cent quarante-six millions (1 446 000 000) FCFA sur la période 2011 jusqu'au 31 décembre 2020 sur laquelle, il a été décaissé un montant d'un milliard vingt-deux millions (1 022 000 000) FCFA, soit un taux de décaissement de **76,60%**.

Etat de Passation de marchés

La situation de passation des marchés est présentée ci-dessous :

L'état de passation des marchés du contrat plan LCV de 2018 à 2021.

Intitulé du marché	Date de lancement	Date de signature	Montant
EXERCICE 2018			
Achat de chaîne de froid	25/07/2018	14/08/2018	14 986 000
Fourniture de cinq (05) motos Djakarta, une (01) moto Royal Sport 200 et une (01) charrette	04/09/2018	24/09/2018	4 749 500
Achat d'un véhicule SUV 4x2	10/07/2018	09/11/2018	18 264 500
EXERCICE 2019 : PAS DE DOTATION			
EXERCICE 2020			
Achat de chaîne de froid	28/05/2020	04/06/2020	18 998 000
Fourniture et installation d'un transformateur	15/06/2020	17/06/2020	9 251 200
Achat de matériels informatiques	29/05/2020	11/06/2020	16 944 375
Achat de mobilier et petits matériels de bureau	28/05/2020	04/06/2020	19 930 200
Fourniture de kits sanitaires et testeurs de température corporelle pour la lutte contre la COVID-19	30/05/2020	30/06/2020	4 988 450
Acquisition d'un (01) véhicule Mitsubishi L 200 DC AC GL tout terrain	06/08/2020	14/08/2020	23 790 000
Fourniture de kits de sonorisation pour la salle de conférence	31/08/2020	03/09/2020	3 304 000
Achat de pièces de véhicule	17/06/2020	17/07/2020	19 946 130
Fourniture et installation de dispositifs de pointage et d'accès électroniques	30/06/2020	10/07/2020	9 985 750
Fourniture de deux (02) motos Djakarta Power KTM	19/10/2020	22/10/2020	731 600
Achat d'équipements de production de vaccin	1 ^{er} /07/2020	30/07/2020	10 850 000
Travaux de rénovation des maisons d'astreinte du LCV	19/05/2020	17/06/2020	24 420 176
EXERCICE 2021			
Fourniture de cuve de mixage	02/06/2021	06/07/2021	24 295 400
Fourniture et pose d'étanchéité	10/08/2021	26/08/2021	24 154 600

Intitulé du marché	Date de lancement	Date de signature	Montant
Travaux de réalisation de deux (02) forages	12/10/2021	20/10/2021	24 224 928

Source : Projet

Système de Suivi-Evaluation

Le système de Suivi-Evaluation est assuré par un comité mis en place suivant l'Arrêté N°2011-1305/MEF-SG du 30 mars 2011 qui en fixe ses modalités de fonctionnement.

Le Comité de suivi a pour objet de s'assurer du respect des engagements réciproques des parties contractantes pendant l'exécution du Contrat Plan. Il peut mener toute étude, se faire remettre à sa demande tout dossier ou toute situation par la Direction du LCV.

✓ Constat :

A l'issue de cette mission, il convient d'observer que le contrat plan Etat-LCV est en cours d'exécution.

Cependant, il est à noter que le document du contrat plan Etat-LCV depuis quelques années souffre d'une absence de validation et de signature, en raison de la non fonctionnalité du comité de suivi qui est l'organe habilité pour la prise en charge de ces questions. Toutefois, malgré cette insuffisance, les décaissements pour l'exécution du projet se sont poursuivis au niveau du BSI jusqu'à nos jours.

3.4.4. Projet d'Appui à la Transformation Agroécologique en zone cotonnière du Mali : AgrEco cml 1430

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est de contribuer à la transition Agroécologique des systèmes de production et à l'amélioration des revenus des producteurs en zone cotonnière. De façon spécifique, il s'agit de :

- Accompagner les producteurs et leurs organisations vers une intensification écologique et durable des productions agricoles et l'amélioration de la performance des réseaux SCPC et CGR ;
- Concevoir des techniques agricoles et des stratégies de production agricole plus durables pour l'accompagnement de la transition écologique des systèmes de production en zone cotonnière ;
- Assurer l'animation, la coordination administrative et financière et le Suivi-Evaluation du projet ;
- Promouvoir l'équité et l'égalité de genre ;
- Promouvoir des pratiques d'adaptation de l'agriculture aux effets du changement climatique ;
- Promouvoir la culture du coton biologique dans la zone.

Le Projet est structuré autour de trois (03) principales composantes, à savoir :

- Composante 1 : Accompagnement des producteurs pour une production durable.
- Composante 2 : Amélioration des pratiques agronomiques vers la transition agroécologique.

- Composante 3 : Pilotage, coordination et appui à la planification.

D'une durée de quatre (04) ans 2019-2022, les activités du projet ont réellement démarré en janvier 2020. Le coût de mise en œuvre du projet se chiffre à **21 646 581 000 FCFA** réparti entre une subvention de l'AFD d'un montant de **12 135 204 500 FCFA** et une contribution du Gouvernement du Mali et des acteurs nationaux (la Confédération des SCPC, le CNRA, l'IER, l'APCAM, la CMDT, la CIRAD et les CGR) évaluée en nature et en espèces à **9 511 376 500 FCFA** dont **1 310 000 000 FCFA** en espèce pour le Gouvernement.

La mise en œuvre technique du projet est assurée par des Maîtres d'œuvre, à savoir : la Confédération des SCPC, la CMDT et les CGR pour la Composante 1 ; l'IER et le CIRAD pour la Composante 2 ; l'APCAM et la CNRA à travers la Cellule pour la Composante 3.

✓ Réalisations physiques

En termes de réalisation au titre de l'année 2020, on peut citer entre autres :

- 400 agents d'encadrements formés sur le concept en conseils d'exploitation familiale qui consiste à la mise en œuvre au profit des producteurs de coton d'un ensemble d'activités de planification et de gestion de la production ;
- 464 exploitations dans les filiales de Koutiala Nord-Est, Sikasso Sud, Fana Centre et Kita Ouest utilisées pour la diffusion des démonstrations des innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la C-SCPC ;
- 155,95 ha utilisés pour la diffusion des démonstrations des innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la C-SCPC ;
- 2 316 producteurs ont pratiqué les innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la CMDT ;
- 1 907,1 ha utilisés pour la diffusion des démonstrations des innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la CMDT ;
- l'adhésion des SCPC aux CGR a passé de 5 162 à 5 453, soit une augmentation de 291.
- les ressources versées par les SCPC aux CGR ont augmenté et le niveau d'organisation des SCPC s'est beaucoup amélioré avec un nombre important de SCPC qui élaborent leur état financier et tiennent leur session de Conseil d'Administration.

✓ La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

D'un coût total de **21 646 581 000 FCFA** dont **12 135 204 500 FCFA** au titre de la contribution de la subvention de l'AFD dans la mise en œuvre du projet, le montant total décaissé au 31 décembre 2020 sur le financement extérieur se chiffre à **1 404 524 407 FCFA**, soit un taux d'exécution de **11,57%**. Quant au financement intérieur, le projet enregistre sa 1^{ère} dotation budgétaire au titre de l'année 2022 d'un montant de **400 millions de FCFA** sur un montant de **1 310 000 000 FCFA** de contrepartie nationale prévue.

Par rapport à la participation des autres acteurs au financement du projet, à savoir les MOD (CNRA, l'IER, l'APCAM, la CIRAD) et les MO (la Confédération des SCPC, les CGR et la CMDT), estimée à 12 500 000 d'euros en nature, l'apport apporté par ces structures n'a pas été pour le moment évalué. Cependant leur contribution a permis la mise en œuvre de plusieurs activités, notamment le recrutement d'animateurs par la Fédération des SCPC de Kita, la prise en charge de certains frais de mission par la CMDT et la mobilisation de ressources humaines par l'IER, le CNRA, le CIRAD et l'APCAM.

Le Système de suivi-évaluation

Le Projet dispose en son sein un Responsable en charge du Suivi & évaluation au sein de la Cellule de Coordination du Projet. Aussi, au niveau des différents Maitres d'Ouvrage Délégué (IER, CNRA, CIRAD et l'APCAM) et des Maitres d'œuvres (CMDT et des Fédérations des SCPC), des dispositifs internes de Suivi/Evaluation et de supervision existent et des missions sont fréquemment organisées.

Aussi, dans le cadre des revues annuelles des Projets/Programmes, des informations sont collectées par la CPS du secteur du Développement Rural avec l'appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement.

✓ Les constats :

Les principaux constats sont les suivants :

- l'engagement et l'adhésion des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités du Projet ;
- la pertinence des actions du Projet et l'enthousiasme des bénéficiaires au regard de l'augmentation de leurs rendements obtenus ;
- le suivi régulier des activités du Projet par les différents acteurs en charge de la mise en œuvre des Composantes ;
- le renforcement de l'organisation et du fonctionnement des sociétés coopératives à travers des investissements dans des domaines sociaux, notamment la construction de case de santé villageoise dans le village de Bondela ;
- la mobilisation et participation effective des acteurs MOD et MO dans la mise en œuvre des activités du Projet en termes de contribution en ressources humaines et financières.

De façon globale, la mission note avec satisfaction le déroulement normal du Projet ainsi que l'adhésion des bénéficiaires et la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre (MOD et MO). Cette adhésion traduit les résultats encourageants obtenus au cours de ces deux (02) années de mise en œuvre du Projet, notamment le taux important d'adhésion des Sociétés Coopératives aux Comités de Gestion Rurale (70%), l'augmentation des rendements dans les parcelles suite à la forte amplification des innovations des techniques.

La mission a permis d'avoir une meilleure visibilité, de recueillir les points de vue des bénéficiaires (producteurs de coton) et de collecter des informations sur l'état de mise en œuvre nécessaire dans le cadre du reportage.

✓ Recommandation

Cependant, la mission recommande vivement au Bénéficiaire d'accélérer le processus d'identification des sites pour la construction des Centres/laboratoires technologiques et du siège du projet au compte de l'APCAM pour une mobilisation des ressources mises à leur disposition au titre de 2022.

3.4.5. Contrat Plan Etat - Office du Moyen Bani

L'Office du Moyen Bani (OMB), créé par Ordonnance n°2016-006/P-RM du 25 février 2016, est chargé dans le cadre de la politique nationale de développement rural de proposer et d'exécuter tous les programmes et projets concourant à la promotion de la filière riz à travers les actions visant le développement rural intégré dans sa zone d'intervention, à savoir : les cercles de Ségou (communes de Cinzana, Katiéna et Fatiné), San, de Bla et une partie du cercle de Djenné).

Le contrat-Plan Etat/OMB/Producteurs, signé en juillet 2018 est le 1^{er} du genre et couvre la période allant de 2019 à 2021 correspondant aux campagnes agricoles 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022, soit une durée de trois (03) années.

Le contrat Plan 2019-2021 d'un coût total de **1 545 000 000 FCFA** dont **915 000 000 FCFA** au titre du Budget Spécial d'Investissement (BSI) s'inscrit dans le cadre de la mission de l'OMB. L'objectif général est d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone de l'OMB par l'augmentation de la productivité et les revenus à travers la mise en valeur des aménagements hydro agricoles.

A ce titre l'OMB vise à atteindre objectifs spécifiques ci-après :

- d'assurer le développement des aménagements hydro-agricoles, la gestion des infrastructures hydro-agricoles de base et l'appui à la mise en valeur des terres dans la zone du Moyen Bani ;
- de promouvoir le développement des cultures vivrières, de l'élevage intensif et de l'aquaculture ;
- de contribuer à la sauvegarde de l'environnement ;
- d'instaurer des pratiques d'adaptation aux changements climatiques ;
- de contribuer à la promotion des organisations paysannes ;
- d'appuyer le comité du Bassin du Bani dans la planification de l'utilisation de l'eau conformément au plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau.

L'OMB intervient dans 33 communes réparties entre les cercles de Ségou, Bla, San et Djenné.

✓ Réalisations physiques

L'équipe de la mission a visité les travaux de construction du siège de l'OMB à San en R+3 dont le 1^{er} niveau est entièrement terminé. La poursuite des travaux des autres niveaux est confrontée à certaines contraintes de mobilisation de ressources. De façon spécifique, on constate que les travaux de construction du rez-de-chaussée, objet du 1^{er} marché sont entièrement réalisés, il reste à poursuivre les travaux du 2^{ème} marché portant sur la réalisation des 1^{er} et 2^{ème} étages.

✓ La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Le montant total des décaissements au 31 décembre 2020 s'élève à **609 000 000 FCFA** pour un montant total de financement acquis de **1 050 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de 58% sur la période de 2019 à 2021.

Les principaux marchés conclus dans le cadre du contrat Plan sont :

- les travaux de construction du siège (1^{er} niveau rez-de-chaussée) pour un montant de **Quatre cent quatre-vingt-dix-huit million cinq cent soixante-six mille sept cent quatre-vingt (498 566 780) FCFA**, Délai d'exécution (03) ans ;

- les travaux de construction du siège (2^{ème} et 3^{ème} niveau) pour un montant de **Quatre Cent Quatre Vingt Quatre Million Sept Cent Trente Quatre Mille Huit Cent Dix (484 734 810) FCFA**, Délai d'exécution (14) mois ;
- le contrat pour le suivi et contrôle des travaux de construction du siège (1^{er} et 2^{ème} étages) pour un montant de **Quatorze Million Neuf Cent Quatre Vingt Six Mille (14 986 000) francs CFA**, Délai d'exécution **Quatorze (14) mois**.
- les travaux de parcellement des zones de rizicultures en vue de l'installation des exploitants (producteurs) dans les plaines de Woloni, Tounga (lot 1) pour un montant de **Cinquante Neuf Million Deux Quatre Vingt Huit Mille Deux Cent Quatre (59 288 203) FCFA** ;
- les travaux de parcellement des zones de rizicultures en vue de l'installation des exploitants (producteurs) dans les plaines de San (lot 2) pour un montant de **Soixante Quinze Million Neuf Cent Onze Mille Cent Soixante Dix (75 911 170) FCFA**.

Seuls les travaux relatifs aux marchés de construction du siège (1^{er} niveau Rez-de-Chaussée) ont été entièrement payés sur les trois années pour un montant de 498 566 780 FCFA (**61 191 000 FCFA** au titre de 2018 ; **218 700 000 FCFA** au titre de 2019 et **218 675 780 FCFA** au titre de 2020).

Le Système de suivi-évaluation

Au sein de la structure, les aspects de suivi/évaluation sont assurés par une division. Aussi, le Comité de suivi du Contrat-Plan se réunit en session ordinaire une fois par semestre sur convocation de son Président. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire à la demande des 2/3 de ses membres ou sur initiative de son Président.

Indépendamment du cadre statutaire, le contrat plan est aussi suivi par la DNPD en collaboration avec la Cellule de Planification du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) dans le cadre des revues annuelles des projets/programmes.

Le suivi et le contrôle des travaux relatifs aux aménagements et à la construction du siège sont confiés à des bureaux d'études.

✓ Les constats

Les principaux constats sont les suivants :

- le retard dans la poursuite des travaux du second marché relatif au 1^{er} et 2^{ème} niveau du siège de l'OMB dont les travaux du rez-de-chaussée sont terminés ;
- le retard dans le parcellement de certains aménagements réalisés ne permettant pas de mobiliser les redevances par rapport à l'exploitation.

De façon globale, la mission a constaté le retard des travaux de construction du siège de l'OMB et de la réalisation des parcellements des zones de rizicultures en vue de l'installation des exploitants (producteurs) dans les plaines de Woloni, Tounga et San. La mission recommande vivement à la direction de l'OMB de prendre les dispositions nécessaires pour démarrer les travaux des 1^{er} et 2^{ème} niveaux du siège de façon à opérationnaliser l'investissement et éviter sa dégradation. Aussi, d'accélérer les opérations de parcellement pour éviter à l'OMB de disposer de ressources complémentaires pour son fonctionnement.

3.4.6. Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021)

Le Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021) dans la zone de l'Office du Moyen Bani est né de la volonté du Gouvernement du Mali de s'attaquer aux principaux facteurs de fragilité et de renforcement de la résilience des populations de la zone.

L'aménagement de la plaine de San Ouest est un projet agricole vieux de plus de 30 ans dans notre pays. Initié en 1976 pour juguler la grande famine des années 1973-1974 sa production nominale atteignait bon an mal an les 3 000 ou 4 000 tonnes, mais actuellement la plaine produit plus de 9 000 tonnes de riz par an. Au début, les plaines rizicoles de San Ouest constituaient un espace aménagé d'environ 500 hectares géré par la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) qui en avait hérité de l'Opération riz des années 80.

Après le retrait de la CMDT du projet, les producteurs locaux décidèrent de prendre en main le patrimoine. C'est ainsi que naquit en 1989 l'Association des Riziculteurs des Plaines Aménagées de San Ouest (ARPASO). Différentes consultations menées auprès des autorités administratives et des populations confirmèrent la crédibilité du regroupement. De cette date à nos jours, cette association est ainsi responsable de la gestion administrative et financière de la plaine.

La Plaine de San Ouest est une aire agricole dont le potentiel aménageable est estimé à environ 4 500 ha. La superficie aménagée est de 2 335 ha répartis en maîtrise totale (1 309 ha) et en submersion contrôlée (1 026 ha). Ce périmètre a été successivement géré par l'Opération Riz Ségou, la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), et actuellement par ARPASO, suivant un protocole de gérance signé en 2004 entre l'État malien et l'association.

Avec la création de l'Office du Moyen Bani il a été signé en avril 2019 une convention de gérance qui a pour objet de définir les conditions et les modalités de collaboration entre l'OMB et l'ARPASSO pour la mise en valeur et la gestion de la plaine aménagée de San Ouest. La plaine de San Ouest est située au nord – ouest de la ville de San, elle est délimitée au nord par les bourrelets des berges du Bani, à l'Est par la digue route San - Beneni Kegny, au Sud et à l'Ouest par des zones hautes et la piste San- Tienkelinso -Djenena.

Elle occupe une place importante dans le développement socio-économique de la ville de San. Elle fut jadis exploitée traditionnellement en inondation naturelle par les eaux du Bani. Avec l'accroissement galopant de la population l'aménagement existant (2335ha) n'arrive plus à satisfaire les besoins alimentaires de la population. Ce présent projet est initié pour contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire au Mali et plus particulièrement dans le cercle de San.

Il contribuera à augmenter significativement les superficies exploitables et significativement la production agricole avec la possibilité de double culture par an. En outre il aidera beaucoup l'Office du Moyen Bani dans la réalisation de ses objectifs.

Le coût du projet est arrêté à la somme de cinq milliards cinq cent quarante-cinq millions sept cent sept mille sept cent dix (**5 545 707 710**) F CFA dont trois milliards sept cent treize millions cent vingt-quatre mille huit cent soixante-dix (**3 713 124 870**) F CFA pour la coopération Luxembourgeoise et un milliard huit cent trente-deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent quarante (**1 832 582 840**) Francs CFA pour le gouvernement malien.

✓ Réalisations physiques

La mission accompagnée de certains responsables du projet, notamment du Directeur Général de l'OMB, du Chef de Division des Infrastructures et de l'Assistant Technique de LuxDev a visité au niveau de la plaine Ouest de San, les travaux réalisés sur les ressources de LuxDev ci-après.

- ✚ **La station de pompage électrique de la plaine de San Ouest** : la station de pompage d'une capacité de 05 tribunes réalisée sur financement de l'AFD est fonctionnelle et a même été mise en exploitation pour la présente campagne agricole lancée en août 2021 pour l'exploitation de 372 ha aménagés.
- ✚ **Le canal principal d'irrigation des 372 ha de périmètres aménagés** : le canal principal d'une longueur de 1,5 km réalisé sur financement de l'AFD pour l'irrigation des 510 ha sur lesquels 372 ha sont déjà mis en exploitation au cours de cette campagne 2021.
- ✚ **Les 372 ha de périmètres aménagés** : 372 ha aménagés sur financement de l'AFD sont mis en exploitation pour la présente campagne agricole lancée en août 2021.

Par rapport à l'état de mise en œuvre du Projet, il ressort des échanges que le niveau d'intervention est globalement satisfaisant au regard des multiples réalisations effectuées sur financement de LuxDev. Enfin, les échanges ont porté sur les principales difficultés, notamment le retard dans la mise à disposition des ressources de la contrepartie pour le démarrage des 138 ha dont leur réalisation est essentielle pour la poursuite du partenariat du LuxDev.

✓ La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Les marchés conclus dans le cadre du projet sont :

Désignation	Montant Prévu	Montant réalisé
Etudes APS, APD et Suivi/contrôle	498 843 472	498 843 472
Lot 1 : Travaux de terrassement et de génie civil	3 719 190 450	3 719 190 450
Lot 2 : Fourniture et installation des équipements de la station de pompage	618 138 908	618 138 908

Ces marchés sont financés sur les ressources de LuxDev. Quant à la contrepartie, il est prévu au titre de 2022, un montant de 300 millions de FCFA pour la réalisation des aménagements de 178 ha.

Le Système de suivi-évaluation

Le Projet dispose en son sein d'un spécialiste de suivi-évaluation et des missions de suivi-évaluations sont conduites par le Partenaire. Aussi, dans le cadre des revues projets/programmes, des missions sont effectuées chaque année pour collecter des informations sur l'état d'avancement physique et financier par la CPS du secteur Développement Rural.

✓ Les constats

Les constats sont :

- les investissements réalisés sont fonctionnels et mis en service pour la campagne lancée dans la zone en août 2021 ;
- l'existence d'énormes potentialités d'aménagement dans la zone ;
- la pertinence de la poursuite des travaux d'aménagement au regard des énormes potentialités et des besoins de la population ;
- le retard dans le démarrage des aménagements des 138 ha prévus sur financement de la contrepartie de l'Etat.

3.4.7. Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière Mali - PRODEVALAIT - (II)

Le PRODEVALAIT a pour objectif général de contribuer à la valorisation du lait local et spécifiquement de :

- accroître significativement la production locale de lait ;
- assurer la commercialisation du lait ;
- Implanter des industries de transformation et de valorisation du lait local.

La première phase du projet a été exécutée de 2009 à 2019. Cette deuxième phase, d'une durée de cinq (05) ans, couvrira la période 2020-2024.

✓ Réalisations physiques

Du démarrage du projet à la date de passage de la mission, les différentes réalisations du projet se résument comme suit :

- **Infrastructures:** Réalisation de 32 Centres de collecte de lait ; de 04 centres de collecte fonctionnels ; de 03 forages équipés en panneaux solaires et, de 07 kiosques de vente de lait ;
- **Matériels roulants acquis:** Achat de véhicules Pik Up ; de 07 motos tricyles et, de 26 motos pour inséminateurs ;
- **Equipements acquis:** Equipements de 15 centres de collecte en Tanks à lait ; Pasteurisateur à gaz ; Groupes électrogènes ; Petits matériels de labo ; Congélateurs à gaz. Achat de 6 congélateurs solaires; Kits d'éclairage solaire ; de 02 bidons en Inox et autres matériels ; de 20 kits d'insémination artificielle et, de six (6) tricyles frigorifiques.
- **Renforcement de capacité des producteurs de lait:** Formation des acteurs sur les techniques de transformation, de conditionnement et de commercialisation du lait local & Formation des producteurs en marketing et élaboration de plan d'affaires.

Système de Suivi/évaluation

Le système de suivi-évaluation mis en place est basé sur les services déconcentrés de l'État pour la remontée de l'information, notamment de la Direction Nationale de Production et des Industries Animales, les Directions Régionales des Productions et Industries Animales (DRPIA), les Services Locaux des Productions et Industries Animales (SLPIA) et les Unités d'Appui aux Productions et Industries Animales (UAPIA). Au niveau de la Coordination du Projet, l'animation et le fonctionnement du système sont assurés par le Responsable Suivi-Evaluation du Projet.

Les organes d'orientation et de gestion sont le comité d'orientation et de pilotage, le comité technique opérationnel, les cadres de concertation technique régional dans les dix régions que couvrent le projet, l'Unité de Gestion du Projet et les services centraux et déconcentrés de l'Etat.

✓ Situation financière

Le coût total du projet est de 9 milliards de F CFA dont 981 millions de financement acquis et 679 millions de décaissement, soit un taux global de 69,22%.

Sur le financement acquis, 500 millions sont issus du budget d'Etat et 481 millions de F CFA provenant de la Suisse (DDC)¹, soit respectivement un taux de 39,60% et 100% pour les financements intérieur et extérieur.

Etat de passation des marchés

Aucune information n'a pu être obtenue sur la situation des marchés.

✓ Les Constats

La mission a constaté les éléments positifs suivant :

- organisation des producteurs en fédérations et coopératives dans les bassins laitiers;
- approvisionnement régulier en lait des centres de collecte;
- réalisation de bénéfice au niveau de tous les centres;
- existence d'un magasin de stockage de fourrages réalisé par la coopération Suisse (DDC) au niveau certaines localités dont Deh.

¹ financement extérieur ponctuel intervenu en 2020.

Cependant, force est de constater que des insuffisances voire difficultés ont été identifiées, parmi lesquelles, on peut retenir :

- l'existence de la fièvre aphteuse dans la Région de Sikasso ;
- l'insuffisance d'équipement dans les centres de collecte de Koutiala, Zambougou et Konobougou ;
- la rareté de l'aliment bétail (tous centres) ;
- la difficulté d'accès à certains sites de collecte;
- la non formalisation du cadre de collaboration avec IKANONO (Centres de Sikasso) ;
- l'insuffisance de personnel (centre de collecte Déh) ;
- le faible niveau des acteurs à la maîtrise des techniques de transformation, de conditionnement et de présentation du compte d'exploitation (tous centres de collecte) ;
- le retard dans le paiement de lait par IKANONO.

3.4.8. Projet d'Appui au Développement du Périmètre (PAD) de Baguineda (OPIB)

L'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB) est un Etablissement Public à caractère administratif, doté de la Personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par la loi N°98-011/AN-RM du 19 Janvier 1998, son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret N° 98-067/P-RM du 27 Février 1998.

L'office est concerné pour la présente mission, par la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement (PAD), exécuté sur la période 2021-2023. Il consiste à l'aménagement et la réhabilitation des digues.

✓ Réalisations physiques

A la date du 17 juin 2021, l'état d'exécution des travaux des six (6) lots que compose le marché du Projet d'Appui au Développement (PAD) se présente comme suit :

Lot1 : Revêtement de la tête morte PK 0 à PK 1,85, soit un taux global d'exécution physique de 2,80%. Aucune action majeure n'a été réalisée, ce taux est relatif à l'installation de l'entreprise Awa BTP_SARL sur le chantier et le nettoyage des cunettes. Ce retard est imputable à la SOMAGEP dont les installations entraînent des difficultés dans la réalisation des travaux sur ledit lot.

Lot2 : Revêtement de la tête morte PK 1,85 à PK 3 ,85, soit un taux global d'exécution physique de 10, 60% ayant servi à la prise en charge de : le nettoyage de la cunette des tronçons ; le dressage partiel des talus ; la mise à niveau partielle du fond et des cavaliers des tronçons ; la fourniture et la pose partielle des sables de carrière ; la fourniture et la pose partielle des films polyane et, la réalisation partielle du revêtement des talus et du fond du canal en béton armé.

Lot3 : Revêtement de la tête morte PK 3,85 à PK 5,97, soit un taux d'exécution physique de 99, 69% ayant servi à la prise en charge de : le nettoyage de la cunette des tronçons ; le dressage partiel des talus ; la mise à niveau du fond et des cavaliers des tronçons ; la fourniture et la pose partielle des sables de carrière ; la fourniture et la pose partielle des films polyane et, la réalisation partielle du revêtement des talus et du fond du canal en béton armé.

Lot 4 : Revêtement de la tête morte PK 5,97 à PK 7,75, soit un taux d'exécution physique de 100% ayant servi à la prise en charge de : le nettoyage de la cunette des tronçons ; le dressage partiel des talus ; la mise à niveau du fond et des cavaliers des tronçons ; la fourniture et la pose partielle des sables de carrière ; la fourniture et la pose partielle des films polyane et, la réalisation partielle du revêtement des talus et du fond du canal en béton armé.

Lot 5 : Revêtement du côté gauche du lac des caïmans PK 7,75 à PK 10, soit un taux d'exécution physique de 100% ayant servi à la prise en charge de : le nettoyage de la cunette des tronçons ; le dressage partiel des talus ; la mise à niveau du fond et des cavaliers des tronçons ; la fourniture et la pose partielle des sables de carrière ; la fourniture et la pose partielle des films polyane et, la réalisation du revêtement du talus gauche du lac.

Lot 6 : Réhabilitation des pistes rurales, soit un taux d'exécution physique de 0%.

Aucune activité n'a été réalisée, le retard est dû à la lenteur dans les procédures de passation des marchés.

En résumé, le taux d'exécution physique global du projet est de 52% pour un délai consommé de 33%.

Système de Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet se fait à travers la tenue du comité de pilotage de l'OPIB qui est présidé par le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances et qui regroupe les services techniques de l'Etat, l'OPIB et les producteurs.

Des rapports périodiques de suivi sont élaborés par la Division Panification et Suivi-évaluation de l'OPIB, qui assure la remontée de l'information au Ministère en charge de l'Agriculture par le biais de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR).

✓ **Situation financière**

Le coût total du Projet d'Appui au Développement de l'OPIB est 6 milliards de F CFA, entièrement financé sur le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI). Ce montant fait l'objet d'une autorisation d'engagement à hauteur du même montant et de crédits de paiement de 485 millions² de F CFA et 2 milliards de F CFA, respectivement pour les années 2021 et 2022.

A la date du 30 juin 2021, le montant total notifié pour l'année 2021 est de 431 millions, soit un taux global de 7,18%.

Etat de passation des marchés

Un marché composé de six (6) lots est dans le circuit administratif de signature, à savoir les:

- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigue de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 1 : Revêtement de la tête morte PK 0 à 1,85, soit sur une longueur de 5.97Km. Ce marché a été attribué à l'entreprise Awa BTP SARL pour un montant de 1 391 587 735 F CFA TTC, payable sur 12 mois, payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigue de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 2 : Revêtement de la tête morte PK 1,85 à PK 3,85. Ce marché, d'un délai d'exécution de douze (12) mois, a été attribué à l'Entreprise N'dje Construction pour un montant de 1 484 448 681 F CFA TTC payables sur les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 3 : Revêtement de la tête morte PK 3,85 à PK 5,97, attribué à l'entreprise Soudanaise SARL pour un montant de 1 529 664 385 f CFA TTC, payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023 et pour un délai d'exécution de douze (12) mois

² la dotation initiale est de 1 milliards de f CFA.

- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 4 : Revêtement de la tête morte PK 5,97 à PK 7,70 pour un montant de 1 356 830 458 F CFA TTC payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023, attribué à l'entreprise Diago- BTP SARL pour un délai d'exécution de douze (12) mois.
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 5 : Revêtement du lac des Caïmans (PK 7,70 à PK 9,90) et travaux associés, attribué à l'entreprise CASE CONSTRUCTION pour un montant de 373 008 856 F CFA TTC, d'un délai d'exécution de douze (12) mois et payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 6 : Construction de pistes rurales. Le coût de ce marché se chiffre à 351 661 441 F CFA TTC, payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023. Il a été attribué à l'entreprise Bamakoise de Construction pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

Il faudra rappeler que les ordres de service des lots 1 à 5 ont été notifiés aux différentes entreprises le 15 mars 2021.

✓ **Les Constats**

Les principaux constats sont relatifs :

- au retard dans les travaux des lots 1 et 6: ces retards seraient dus à l'installation d'un canal par la SOMAGEP dans le cadre du projet Sotuba2 (lot1) et de la lenteur dans les procédures de passation des marchés (lot6);
- au branchement illicite d'un particulier au canal afin de se ravitailler en eau sans l'accord préalable de l'OPIB.

3.5. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

3.5.1. Projet Réhabilitation Académie Malienne des Langues

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale, le projet de réhabilitation Académie Malienne des Langues (AMALAN) a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents et augmenter la capacité d'accueil de la structure.

Les activités du projet sont articulées autour de trois composantes :

- La composante 1 du projet est déclinée en trois sous-composantes que sont : (i) l'acquisition de matériels adéquats de bureau ; (ii) la mise à disposition d'équipements informatiques et de reprographie et (iii) l'achat d'un groupe électrogène.
- *Composante 2* : l'aménagement de la salle de conférence ;
- *Composante 3* : la réhabilitation des locaux de l'Académie.

✓ Réalisations physiques

Les réalisations des différentes composantes ont constitué la phase d'exécution physique du projet avec comme résultats :

- L'acquisition d'équipements informatiques modernes ;
- L'acquisition de matériels et de mobiliers de bureau ;
- L'acquisition des équipements de pointe qui conduira à l'opérationnalisation de la salle de conférence ;
- L'aménagement du parking ;
- L'aménagement de l'arrière-cour des bureaux ;
- La construction d'une toilette intérieure dans la salle de conférence ;
- La réhabilitation de deux (2) toilettes extérieures.

La phase II constitue l'avenant n°1 au contrat initial. Elle consistera à la construction et à l'équipement de la salle multimédia en R+1 avec huit (08) bureaux attenants dont deux avec toilettes et trois (03) toilettes publiques.

✓ État d'exécution financière

Financé exclusivement sur Budget National, le projet a bénéficié d'une dotation de cinq cent soixante-dix-neuf millions (579 000 000) FCFA sur la période 2015- 2020 sur laquelle, il a été décaissé un montant de quatre cent soixante millions (460 000 000) FCFA, soit un taux de décaissement de **79,44%** selon les données de la 21^{ème} revue des Projets et Programmes (P/P).

Système de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi des travaux est assuré par la Cellule d'Appui à la Décentralisation /Déconcentration de l'Education (CADDE) et appuyé par la Direction de l'AMALAN.

Pour un bon fonctionnement du suivi des travaux, il est organisé régulièrement des réunions techniques hebdomadaires composées des agents de l'AMALAN, de la CADDE et de

l'Entreprise. Ces réunions hebdomadaires sont aussi l'occasion pour donner des orientations claires et précises au projet.

✓ **Constats**

A l'issue de la visite de terrain et des différents échanges, la mission a constaté le retard dans la réalisation de la construction et l'équipement de la salle multimédia R+1 suivant l'avenant N°1 pour un taux d'exécution de 46,97% sur un temps consommé non défini dans le délai global de réalisation.

3.5.2. Projet Construction Institut National de Formation en Science de la Santé (INFSS) à Ségou

L'INFSS est un établissement public national à caractère scientifique et technologique, créé par ordonnance n°2004-032/P-RM du 23 septembre 2004. Il a pour missions de contribuer au développement des ressources humaines en santé. A cet effet, il est chargé de:

- assurer la formation initiale et continue des personnel paramédical ;
- participer à la recherche dans les domaines de la santé de la formation ;
- réaliser des études et des expertises entrant dans le cadre de sa mission.

Les organes d'administration et de gestion de l'INFSS sont l'assemblée générale, la direction générale et le conseil scientifique et de perfectionnement.

Dans le cadre de la déconcentration de l'Institut, quatre (04) antennes régionales ont été créées dans les régions, à savoir: Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti. L'inscription de la dotation à partir de 2021 permettra à l'INFSS de Ségou de se doter d'un bâtiment public adéquat en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel.

✓ **Réalisations physiques**

Il ressort des séances de travail avec les services techniques de l'INFSS, ce qui suit :

- l'INFSS de Ségou

Le processus de l'acquisition du premier terrain a été arrêté car il appartenait à un particulier. Ainsi, suite à cet échec, l'Institut a acheté un nouveau terrain situé au quartier administratif de Ségou (non loin de la CANAM) et qui dispose d'un titre foncier provisoire.

- l'INFSS de Bamako

L'agent comptable a signalé que les trois (03) antennes régionales (Kayes, Sikasso et Mopti) disposent d'un bâtiment public, excepté celle de Ségou dont les charges locatives atteignent 6

millions par an. On note aussi que les études architecturales ont été réalisées en 2015 par le bureau CADAU. Il est utile de rappeler que le prix d'achat estimatif du terrain est de 1,500 milliards de F CFA.

Les difficultés rencontrées dans le processus d'acquisition du terrain sont relatives, d'une part aux travaux entrepris par un particulier sur le premier site suite à une décision de la Cour Suprême, et d'autre part, à l'infructuosité du marché auquel deux (02) prestataires ont soumissionnés (2^{ème} site).

La seconde tentative d'acquisition d'un terrain est en cours au quartier administratif de Ségou. Ce terrain a été enregistré sous réquisition n°146/BDC-SEG du 12 août 2021, d'une superficie de 30 a 00Ca dispose d'un titre foncier provisoire au nom de l'INFSS.

Système de Suivi/évaluation

Le suivi est assuré par l'INFSS à travers la direction générale et l'antenne de Ségou. La DNPd en collaboration avec la CPS Education effectuent des missions de suivi pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Une entreprise de contrôle et de surveillance sera recrutée, au moment opportun, pour suivre de façon spécifique les travaux de construction.

✓ Situation financière

Le Coût total de construction de l'INFSS est de 776, 761 millions arrondi à **800 millions de F CFA**. Ce montant servira à la contraction du bloc pédagogique de ladite école. Cependant, il faut rappeler que l'Institut avait introduit pour les travaux d'arbitrage budgétaire 2021, un APD (réalisé en juin 2015) dont le coût total s'élève à 1,578 milliards de F CFA sur lequel, la construction du bloc pédagogique a été retenue.

Sur ce cout de 800 millions, un montant de 200 millions de F CFA a été inscrit au titre du BSI 2021 sur lequel aucun décaissement n'a été effectué suite aux difficultés rencontrées dans l'acquisition du terrain, soit un taux de 0%. Pour l'année 2022, un crédit de paiement de 400 millions est inscrit.

Le détail de l'APD par grande masse est consigné dans le tableau ci-après :

Situation globale du projet de l'INFSS de Ségou soumis à la DNPd

NTITULE	MONTANT (En CFA)
Généralité	21 090 000
Bloc administratif	589 984 300
Bloc pédagogique	776 761 765
Guérite	16 194 750
Bloc de toilettes	11 528 606
Local transfo	4 877 489
Local groupe	2 642 369
Aménagement	75 000 000
Parking	55 000 000
Clôture	25 006 500
TOTAL	1 578 085 779

3.6. MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3.6.1. Projet de Construction Equipement de Centres de Formation Professionnelle au Mali

L'objectif général du Projet est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

Pour réaliser cet objectif général, sept (07) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) tendre vers l'adéquation formation/emploi; (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ; (iii) améliorer les compétences des acteurs des secteurs productifs ; (iv) satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ; (v) favoriser l'insertion professionnelle des acteurs en milieu rural et urbain ; (vi) assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ; (vii) consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la région de Koulikoro est la 1^{ère} zone à bénéficier des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle. Le centre est situé dans la commune urbaine de Koulikoro sur la route de Banamba et accueillera au départ les filières suivantes : la maçonnerie, l'électromécanique et l'électricité. Le Centre comprend les infrastructures ci-après :

- la construction de trois (03) blocs de trois (03) niveaux de dix-huit (18) salles de classe chacun ;
- la construction d'un (01) bloc administratif, d'une (01) salle de professeurs, des logements pour les Directeur et Gardien, un (01) laboratoire, un (01) atelier électromécanique, une (01) infirmerie, deux (02) salles d'informatique et de bibliothèque ;
- la réalisation d'un (01) terrain de football, d'un (01) terrain de basket bal et d'un (01) vestiaire.

✓ Réalisations physiques

La séance de travail de l'équipe de mission avec la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, notamment les Chefs de Division des Finances et celui de la Comptabilité a permis tout d'abord de partager les objectifs et résultats de la mission avant de passer en revue l'exécution du Projet, notamment les réalisations financières et physiques des exercices budgétaires des années 2018, 2019, 2020.

Au cours de la rencontre, les échanges ont porté également sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet, à savoir l'absence de document de Projet ainsi que le retard dans le démarrage des travaux. Cette rencontre avec la DFM a permis également de définir un programme de visite du site en collaboration la Direction Nationale de la Formation Professionnelle et la Direction Régionale de Koulikoro.

La mission accompagnée des Directeurs régionaux de la Planification et de la Formation Professionnelle ainsi que des représentants de l'Entreprise et du Bureau de contrôle a procédé à une visite guidée du chantier. Cette visite guidée a été suivie d'une séance de travail de restitution au cours de laquelle la mission a encouragé les prestataires à redoubler d'efforts pour finir les travaux dans les délais afin de mettre l'infrastructure à la disposition.

L'état d'avancement des travaux des 03 blocs de 18 salles de classes pédagogiques est légèrement satisfaisant.

✓ La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Le montant total des décaissements au 31 décembre 2020 s'élève à **1 204 000 000 FCFA** pour un montant total de financement acquis de **2 365 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de **50,91%**.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, un seul marché en 06 lots a été signé et concerné les travaux de construction et d'équipement du Centre de Formation Professionnelle de Koulikoro pour un coût total de **1 599 976 942 FCFA**.

Le taux global des paiements des marchés est de **61,97%** pour un niveau d'exécution des travaux de **67,85%** sur un délai consommé de **75%**. Le cumul des dotations budgétaires (2019, 2020, 2021) se chiffre à **2 165 000 000 FCFA** pour un décaissement de **1 023 443 159 FCFA**, soit **47,27%**.

Le Système de suivi-évaluation

Compte tenu de la nature du Projet, il ne dispose pas en son sein d'un dispositif de suivi-évaluation spécifique, cependant le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux font l'objet de contrat entre la DFM du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le consortium de bureaux de Contrôle CRESI/CEST/CAUREX. Aussi, dans le cadre des revues annuelles des Projets et Programmes, la CPS du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé et DFM avec l'appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) passent en revue les réalisations financières et physique du projet.

Il faut noter qu'en plus de la mission de suivi et de contrôle du bureau, le Comité de suivi des travaux mis en place a été d'un apport considérable dans la qualité et le délai d'exécution jugé satisfaisant comparativement à beaucoup de travaux.

✓ Les constats

Les constats sont les suivants

- ❖ le caractère imposant et futuriste des infrastructures ;
- ❖ la pertinence des investissements réalisés au regard des multiples besoins de formation dans les disciplines concernées à savoir : la maçonnerie, l'électricité et l'électromécanique ;
- ❖ l'état d'avancement très satisfaisant des travaux de construction du centre de l'ordre de 68% contre un délai d'exécution de 75% ;
- ❖ le niveau satisfaisant d'approvisionnement du chantier en matériels (carreaux, sanitaires) et matériaux (gravier, sable, moellon, ciment) ;
- ❖ le suivi régulier à travers la participation de la Direction régionale de la Formation Professionnelle et du Conseil Régional aux réunions mensuelles des travaux.

3.6.2. Ferme Ecole MOFA

La Ferme Ecole de Mofa est un centre de formation professionnelle public, construit par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui est situé dans la région de Koulikoro, dans le cercle de Kati, au sein de la commune de Baguineda et précisément dans le village de Mofa.

Pour atteindre un des objectifs visés par le Programme Décennal de Développement de la Formation Pour l'Emploi (PRODEFPE), à savoir favoriser l'articulation entre les offres de formation et la demande du marché du travail, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle, conformément à ses attributions a initié des chantiers de réhabilitation et de construction dont celui de la Ferme Ecole de Mofa. Le site de Mofa a été choisi suite :

- à une faiblesse des offres de formation constatée dans le secteur primaire après la session de formation organisée en 2010 au CAA de Samanko en maraîchage, en aviculture et en embouche ;
- à une étude de faisabilité relative à la création d'une Ferme Ecole à Baguineda commanditée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- à la volonté manifeste de la Mairie de Baguineda d'accompagner l'initiative en octroyant 20 hectares consenti par le chef de village de Mofa et une partie de la population après d'après négociations.

Sous mandat de l'ONG Vie Bonne, la fondation Qatar Charity a accepté d'accompagner le gouvernement du Mali en finançant les travaux de réalisation des premières infrastructures à hauteur de 60.000.000 de francs. Ce montant en plus de l'apport du Ministère avait permis d'assurer la réalisation des infrastructures suivantes :

- 04 poulaillers dont 02 pour pondeuses et 02 pour poulets à chair ;
- 06 étangs piscicoles à raison de 03 pour poissons à écailles et 03 pour poissons sans écailles ;
- 04 étables bovines réparties en 02 étables pour production laitière et 02 pour embouche bovine, 06 blocs de salles de cours et 03 forages équipés d'un château d'eau chacun.

Les travaux de construction ont été conduits par l'UFAE/MB en chantier-école dont la population locale fut bénéficiaire de la formation. Cette construction, commencée avec

beaucoup d'enthousiasme au départ, s'est arrêté brusquement faute de financement depuis Mars 2012. Les conséquences en ont été : la perte de foi de la population en la réalisation du projet, suivi d'insécurité, d'actes de vandalisme de vols répétés et même de dégradations naturelles liées aux facteurs climatiques.

En 2018, le Ministère en charge de la Formation Professionnelle a bénéficié d'une inscription budgétaire à travers le PTI/BSI pour la réhabilitation des infrastructures réalisées par la fondation Qatar Charity d'une part et la mise en place de nouvelles infrastructures d'autre part pour faire de la Ferme Ecole de Mofa, un véritable instrument de formation de ressources humaines de qualité pour le secteur primaire et secondaire. C'est dans ce cadre que 2018, la Ferme Ecole de Mofa bénéficie de crédits budgétaires à travers le BSI sous le RNP 3111. Le projet est sous la tutelle du Ministère en charge de la Formation Professionnelle et il est mis en œuvre par la DFM en collaboration de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle.

✓ **La situation des réalisations physiques**

L'équipe de mission, accompagnée du Directeur du Centre et de certains formateurs a visité la Ferme Ecole Mofa dont les investissements se répartissent en deux (02) types des travaux : les réhabilitations et les nouvelles constructions.

Les réhabilitations portent sur deux (02) logements pour le Directeur et les Formateurs, 03 salles de classe, un (01) bloc administratif et un (01) bloc dortoir et un (01) poulailler avec des poules. Les constructions ont concerné, la clôture de l'enceinte, deux logements de gardien, des latrines et deux (02) étangs piscicoles.

De façon spécifique :

✚ **Etangs piscicoles construits**

La mission a constaté que les 02 étangs piscicoles sont fonctionnels et exploités par la direction et les formateurs.

✚ **Le bloc de poulailler réhabilité en 03 compartiments**

Les images ci-dessus montrent que le bloc de poulailler réhabilité au cours de cette année, constitué de trois compartiments dont deux sont opérationnels.

✚ **Les blocs administratifs**

La mission a constaté que le centre a bénéficié cette année de 05 formateurs déjà sur place ainsi qu'un Directeur.

✓ **La situation d'exécution financière**

Inscrit au Budget Spécial d'Investissement sous l'intitulé « **Ferme Ecole Mofa** », le montant total du financement acquis se chiffre à **533 millions FCFA** pour un montant total décaissé de **174 millions FCFA**, soit un taux de décaissement de **32,65%** au 31 décembre 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le marché conclu porté sur les travaux de construction de 04 toilettes, la réhabilitation du logement du Directeur, de 03 salles de classe ; du bloc de logement des formateurs et des dortoirs pour un coût total de **24 425 747 FCFA**.

Le cumul des dotations budgétaires (2019, 2020, 2021) se chiffre à 382 500 000 **FCFA** pour un décaissement de **174 228 353 FCFA**, soit **45,55%**.

Le Système de suivi-évaluation

Compte tenu de la nature du Projet, il ne dispose pas en son sein d'un dispositif de suivi-évaluation spécifique, cependant le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux font l'objet de contrat entre la DFM du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le bureau de contrôle des travaux. Aussi, dans le cadre des revues annuelles des Projets et Programmes, la CPS du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé et DFM avec l'appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) passent en revue les réalisations financières et physique du projet.

✓ Les constats

Les constats portent sur :

- ❖ la disponibilité de surfaces pour abriter d'autres infrastructures (20 ha) ;
- ❖ la pertinence des investissements au regard des filières proposées à la formation à savoir : la pisciculture, l'aviculture, le maraichage et l'embouche dans une zone de périmètre irrigué et entretien de matériels d'irrigation ;
- ❖ la disponibilité de cinq (05) formateurs dont un (01) fonctionnaire des collectivités territoriales ;
- ❖ l'occupation de quatre (04) ha du site par un (01) particulier ;
- ❖ les demandes répétées des dédommagements des vingt (20) ha du site par le tout nouveau chef de village intérimaire alors même que l'ancien chef de village les a octroyés gracieusement ;
- ❖ le niveau déjà élevé des investissements sur le site.

De façon globale, la mission a noté que les infrastructures réhabilitées ou construites sont fonctionnelles et se trouvent dans un bon état. Le centre a également bénéficié de formateurs pour démarrer les activités pédagogiques, cependant le démarrage des sessions reste bloqué par les demandes répétées de dédommagements réclamés par le chef de village actuel.

✓ Recommandation

Afin d'exploiter rapidement ces infrastructures et d'éviter leur dégradation, la mission recommande vivement la résolution de ce différend pour un démarrage des sessions de formation.

3.7. MINISTERE DES SPORTS

Projet d'Aménagement des Stades CAN et annexes faire la situation des annexes

L'objectif du Projet est de fournir les infrastructures socio sportives afin de permettre le développement du football malien. La mise en œuvre du projet contribuera à rehausser le

niveau des stades en respectant les normes standards requises pour recevoir les compétitions internationales. C'est dans ce cadre, que le projet a vu le jour en prélude à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) organisée par le Mali en 2002.

✓ Réalisations physiques

Depuis le démarrage du projet jusqu'à ce jour, différents travaux ont été réalisés parmi lesquels, on peut citer : l'installation d'un forage équipé ; la reprise de la tuyauterie et, la réhabilitation de la pelouse.

✓ Situation financière

Du démarrage du projet en 2004 au 30 juin 2021, le coût total s'élève à 4,661 milliards de F CFA, entièrement acquis sur le budget d'Etat pour un décaissement cumulé de 3, 581 milliards, soit un taux de décaissement de 76,83%.

Etat de passation des marchés

La mission n'a pas pu obtenir les copies des marchés conclus. Cependant, la situation des engagements fournis par la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Jeunesse et des Sports, indique les informations suivantes, entre autres :

- Marché relatif à la réhabilitation du Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala suivant mandat de délégation n°30 du 6 janvier 2020, pour un montant de 865 millions de F CFA ;
- Marché relatif à l'équipement du Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala suivant mandat de délégation n°236 du 31 mars 2020, pour un montant de 400 millions de F CFA ;
- Prise en charge de la réhabilitation et de l'équipement du stade du 26 mars suivant mandat de délégation n°4936 du 6 novembre 2020 pour un montant de 22 millions de F CFA;
- Contrat relatif à la réhabilitation du forage au Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala courant l'année 2021.

Système de Suivi-évaluation

Le système de suivi repose essentiellement sur le dispositif de suivi de l'administration. Tous les travaux sont suivis et supervisés par la direction du Stade qui en retour rend compte au département de tutelle.

Pour les travaux nécessitant le recrutement d'un prestataire privé, le contrôle et le suivi sont assurés pour les bureaux de contrôle recrutés à cet effet.

En outre, des missions de suivi physique et financier sont périodiquement organisées par la DNPD et la CPS du Secteur Culture/Jeunesse pour s'enquérir, d'une part de l'évolution physique et financière du projet et, d'autre part, échanger avec les premiers responsables régionaux, locaux et les bénéficiaires directs.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS

Les principaux enseignements tirés au terme des missions de suivi physique et financier se résument comme suit :

- L'engouement exprimé par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission du suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre de l'exécution des investissements publics ;
- L'inadéquation entre les besoins et les coûts au montage des projets (AMALAN);
- La difficulté d'accès aux informations auprès de certaines structures de tutelle des projets visités ;
- La difficulté pour la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- L'insatisfaction de l'état d'avancement des réalisations physiques de certains projets par rapport au niveau de décaissement des ressources financières ;
- L'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités ;
- L'augmentation de la fréquence des missions de suivi physique et financier ;
- La promotion pour la mise en place des mesures d'accompagnements au profit des bénéficiaires (fonds de roulement, formations sur la gestion des ouvrages etc.) pour la viabilité des investissements réalisés sur le terrain ;
- Les investissements réalisés sont des réponses réelles aux préoccupations des populations bénéficiaires (amélioration des conditions de vie) ;
- L'engagement d'une réflexion globale pour l'érection de certains projets en structure pérenne compte tenu du caractère récurrent de leurs activités ;
- Un besoin de réorganisation de la méthodologie du suivi-évaluation en mettant l'accent sur des projets relatifs aux chantiers en cours ;
- la difficulté d'accès aux informations auprès des structures de tutelle de certains projets/programmes (problème d'archivage et de mobilité/indisponibilité du personnel...);
- la pertinence des projets et programmes visités au regard de leurs effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ;
- le nombre élevé des projets à visiter au regard du nombre de jours de mission et de l'étendue des zones à visiter ;
- l'arrêt ou la suspension des travaux sur de certains sites visités ;
- le retard général constaté au niveau de certains travaux conformément aux délais ;
- le bien-fondé des réalisations visitées (sur le terrain), compte tenu de leur importance dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ;
- l'engouement exprimé par les services techniques, les UGP des P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics;
- la nécessité de renforcer davantage les missions de suivi-évaluation des investissements d'une part, pour une meilleure programmation et budgétisation desdits investissements lors des arbitrages budgétaires du BSI et du PTI et d'autre part instaurer le dialogue entre la DNPd et les différentes parties prenantes des projets notamment les services techniques.

- l'appréciation des réalisations visitées sur le terrain ;
- la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- la mise en place par l'Etat, à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, de mécanismes pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;
- l'écroulement du mûr de clôture du Stade ;
- le retard accusé dans les travaux de la Route Katelé-Kadiolo-Zegoua et dans les lots 1 et 6 du Projet d'Appui au Développement de l'OPIB ;
- l'insuffisance d'équipements des centres de collecte du PRODEVALAIT ;
- existence de la fièvre aphteuse dans la Région de Sikasso (PRODEVALAI);
- le retard dans l'acquisition du terrain par l'INFSS de Ségou;
- la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain.
- la nécessité de renforcer davantage les missions de suivi-évaluation des investissements dans la compréhension et la résolution de certaines difficultés ;
- la nécessité de rendre régulières les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- la qualité des études techniques des infrastructures à construire doit être renforcée de façon à éviter les avenants ;
- les sites de construction des bâtiments doivent être davantage sécurisés pour éviter les avenants liés aux changements de sites.
- un retard considérable dans l'exécution des grands marchés de travaux. De façon générale, les grands travaux visités connaissent des retards dans leur exécution. Ces retards s'ils sont expliqués selon les entreprises par les difficultés de paiement de leurs mandats au niveau du Trésor, l'absence d'une bonne organisation et une faible capacité financière de certaines entreprises pourraient aussi expliquer les différents retards constatés sur les chantiers. En outre, les retards constatés dans le processus de libération des emprises ont aussi impacté négativement l'exécution normale desdits travaux et le retard dans la mobilisation des ressources de certains partenaires technique et financier ;
- une réalisation satisfaisante dans la mise en œuvre de certains projets/programmes, qualité qui est très satisfaisante conformément aux exigences des Clauses Techniques du marché et selon l'avis des bureaux de contrôle ;
- une satisfaction exprimée par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics ;

- une pertinence des investissements réalisés et la place importante qu'ils occupent dans le développement socio-économique des zones bénéficiaires.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente mission s'inscrit dans le cadre des activités de la DNPDP au titre du Plan de Réformes des Finances Publiques au Mali (PREM).

Elle a eu pour objectif de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et budgétisation des investissements publics.

Elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre de la mise en œuvre des investissements publics.

Ainsi, elle a permis de passer en revue la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

En outre, les échanges avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis également de faire des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées et de formuler des recommandations pour favoriser l'atteinte des objectifs assignés aux différents projets.

Un certain nombre d'observations et de recommandations se dégagent à la suite de cette mission :

Au titre de la DNPDP :

1. Tenir compte lors des arbitrages des constats et recommandations formulés dans les rapports des missions de suivi/évaluation initiées par la DNPDP ;
2. Revoir la durée de la mission par rapport aux nombres de projets à visiter : à titre de proposition nous prévoyons un projet pour trois (03) jours étant donné que les sites de réalisations de certains projets sont dispersés sur l'étendue du Territoire.

Au titre de l'Etat :

1. Des efforts devront être consentis de la part de l'Etat pour satisfaire les closes dans les conventions d'établissement des projets afférents à la contrepartie due par le Mali. En effet cette non satisfaction entraine la prorogation de la durée des projets ;
2. Dans l'exécution du Programme d'Investissement Triennal (PTI), l'Etat doit honorer ses engagements par rapport aux dotations initialement prévues pour les projets ;

Au titre des Bénéficiaires :

Il est impératif de préparer l'après projet. En effet un projet aura atteint ses objectifs, si à son terme les bénéficiaires s'organisent pour gérer de façon consensuelle et pérenne l'intérêt créé par le projet dans leur vie quotidienne.

Par ailleurs, eu égard à l'engouement suscité au niveau des services des Départements sectoriels, les structures techniques et les UGP ; la DNPD devra s'atteler à la communication des rapports produits à l'ensemble des parties prenantes une grande transparentes et un réel impact des missions de Suivi-Evaluation.

Enfin, les recommandations formulées doivent faire l'objet d'un suivi pour s'assurer de l'effectivité de leur mise en œuvre.

ANNEXE

Annexe N°1 : DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
Projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à but multiples (PAGIRE) II - Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)					
	Lenteur et faible mobilisation des fonds de contre partie	Lourdeur Administrative	Diligenter la mise à disposition des fonds de contre partie	Structures en charges des finances	Sans délai
	Repli du personnel de certains chantiers	Situation sanitaire causée par la pandémie du COVID-19	Poursuivre les travaux en tenant compte des consignes sanitaires	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	
	Faible suivi des contrats	Manque de rigueur et insuffisance de moyens financiers.	Doter de moyens adéquats aux structures de contrôle et de suivi des contrats	OMVS/ADRS	Sans délai
	Retards considérables dans l'exécution des activités des différents volets	Manque de rigueur dans la gestion des contrats par l'ADRS Faible capacité des entreprises et des missions de contrôle	Renforcer le suivi et la gestion des contrats des entreprises et des missions de contrôles	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	Sans délai
	Difficultés dans l'exécution des gros marchés de travaux	La période hivernale Manque de rigueur	Réaliser l'essentiel des travaux au cours de la saison hors hivernage	OMVS/ADRS, Entreprises	A partir de janvier
	Temps d'approbation très long des dossiers engagés dans le circuit administratif (plus de 5 mois pour signer les contrats)	Lourdeur Administrative	Diligenter la procédure de signature des contrats	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	Sans délai
Programme de Développement Energie Biocarburant					
	Absence de documentation sur le projet (pas lisibilité)	-la non transmission des archives	Suspendre le programme et procéder à une évaluation a mis parcours.	ANADEB/CPS/DN	Immé

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
	sur le projet) ;	lors de la passation de service,		PD	diat
Cartographie au 1/50000 ^{ième}					
	Lenteur dans la conclusion et l'approbation du marché	Complexité du circuit de passation et long délai d'attente dans l'obtention des ANO ; Temps de vérification fiscale long des entreprises	Accélérer le traitement des dossiers pour les ANO Sensibiliser les autorités de tutelle sur les retards accusés dans la signature des contrats	MEF/DGMP-DSP/MME	Permanent
Programme National Mobilisation Ressource en Eau 1ère, 2è, 5è et 6è Région					
	Non approbation de l'avenant 2 de l'IC	Faillite de Gauff Ingenieur, membre du groupement d'IC	Transfert du marché par l'avenant3 GOPAInfra qui racheté le contrat de Gauff	DNH/Cellule de gestion du PNMRE/DFM-MMEE	Avenant approuvé, numéroté et enregistré.
	Difficulté d'accès au chantier par les responsables et les PTF du PNMRE	L'insécurité dans la zone du projet (Nara)	Mise en œuvre d'un logiciel de transmission de photos par smartphone	Cellule de gestion du PNMRE/IC/DNH	Durée du projet
Aménagement 2x2 voies 3 ^{ème} Pont.RN6. Construction Echangeur Réhabilitation Section Tour d'Afrique					
	Retard accusé dans la mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation de l'emprise des travaux par des réalisations à caractère immobilier ; - Occupation de l'emprise des travaux par les réseaux des 	<ul style="list-style-type: none"> - Diligenter le processus d'expropriation - L'entreprise a été invitée à revoir son organisation et produire un planning d'achèvement des travaux dans les meilleurs délais 	DNR/DND/MDC/ENTREPRI	

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
		différents opérateurs dont le déplacement a pris du retard ; Changement de structure de chaussée		SE	
Aménagement Section Sévaré -Mopti de la RN6, Aménagement de 10 Km de Voirie dont 5 Km à Mopti et 5Km à Sévare et construction de la Voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo					
	Problème lié à la libération des emprises ce qui a freiné le démarrage effectif des gros ouvrages	Sur 33 ménages affectés dans la localité de Taïkiri seule 2 ont accepté les principes d'indemnisation	Procéder au démarrage des travaux là où le problème d'indemnisation ne se pose et pas et continuer à négocier avec les personnes affectées	Le gouvernorat, la mairie, la DRR	Immédiat
Projet de Construction Echangeur Viaduc & Aménagement 10km Voiries Sikasso					
	Occupation de certaines emprises du projet, précisément au niveau du site l'échangeur au carrefour de la RN7/RN11 (station-service, mur de clôture du camp militaire de Tiéba, propriétés privées)	- la Non-indemnisation certaines personnes affectée (dont les biens à caractère immobilier sont affectés par la mise en œuvre du projet).	- Diligenter les procédures d'indemnisation aux fins d'expropriation des personnes affectées par le projet - Procéder aux opérations de sensibilisation et demander aux propriétaires de bien libérer les emprises	MTE, MAFHB, MEF MDAC/Entreprise Autorités locales	Immédiat Immédiat Immédiat
Projet de Construction bretelle Katélé – Kadiolo - Zégoua (km) et Aménagement 10 km voirie localité de Kadiolo					
	Retard dans les travaux	- Suspension des travaux ; Lenté dans l'acheminement de	- Accélérer le rythme du travail; Diligenter l'acquisition et l'acheminement	Ministère en charge des Infrastructures,	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
		certains matériaux ;	des matériels	Entreprises: ECGP/EMCM, Bureau: CIRA-SA	
Projet Financement Inclusif des Filières Agricole (INCUSIF) au Mali					
	Retard dans le traitement des dossiers de plans d'affaires dans leurs comités de crédit.	- Faible maîtrise des procédures d'accompagnement de la composante B par les SFD	- Organisation d'une séance de recyclage des membres du comité d'analyse qualité des plans d'affaires	Projet INCLUSIF	-
	Manque de conventions de partenariat entre le Projet Inclusif et les Banques (BNDA et BMS)	- Mise en œuvre difficile du partenariat entre les PME/PMIA et les OPA	- Diligenter les conventions entre le Projet et les banques (BNDA et BMS)	Expert finance inclusive	Immédiatement
		-	-		
Projet Appui à la Compétitivité Agro-industrielle au Mali (PACAM)					
	La lourdeur dans les processus de passation de marchés	Administratives	Diligenter les dossiers et suivre de près à tous les niveaux.	Toutes les structures impliquées dans le processus de passation	
	Le retard accusé dans la réalisation des travaux des étables et magasins (lots 2 et 4)	Incapacité des entreprises	Mettre la pression sur l'entreprise BARAZI (lot 4) afin qu'elle achève les travaux dans les délais convenus ; Résilier le contrat de l'entreprise EKC (lot 2), qui accuse un retard considérable (65,89% d'exécution physique pour un délai consommé de 372%) et recruter une	Entreprises /Bureaux de contrôle/MDR	Immédiatement

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
			autre pour l'achever les travaux		
	Le retard accusé dans la réalisation des travaux des lots 3 et 5 des pistes rurales. Les contrats du groupement d'entreprise ont été résiliés. Les travaux d'achèvement ont été réattribués à une autre entreprise dont les contrats ne sont encore signés	Incapacité des entreprises, long délai du processus de signature	Diligenter la signature des contrats et l'achèvement des travaux	DGMP/MDR	Sans délai
	La suspension des décaissements du 25 mai au 07 septembre par la Banque mondiale suite à la situation socio-politique du pays	Crise socio-politique dans le Pays	Identifier les activités à anticiper en vue de minimiser l'impact de la suspension des décaissements imposée par la Banque mondiale	Les responsables politiques/Banque Mondiale	Immédiatement
	La Situation sanitaire (COVID 19)	Crise sanitaire	Sensibiliser, respecter les mesures barrières et sanitaires édictées par les autorités		
Contrat Plan Etat - Laboratoire Central Vétérinaire (LCV)					
	Annulation des crédits alloués au milieu de l'exercice budgétaire	Collectif budgétaire	Ne pas appliquer l'annulation des crédits au contrat plan	MEF/DGB	Permanent
2	Notification tardive trimestrielle des crédits	Contraintes Budgétaires	Ouverture semestrielle automatique des crédits	MEF/DGB	

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
3	Dédouanement des matériels et équipements de laboratoire	Non-respect par l'Etat de l'engagement N°3 (article 29 du contrat plan Etat-LCV 2011 – 2013)	Etendre les exonérations maintenues sur les intrants de production de vaccins aux matériels et équipements de laboratoire.	MEF/LCV	Janvier-décembre 2022
4	Hausse des coûts de production des vaccins Stagnation des prix de cession des vaccins : écarts analytiques négatifs pour certains types de vaccins	Hausse des coûts d'acquisition des intrants de production des vaccins	Revoir à la hausse les prix de cession des vaccins : étude de marchés	L.C.V/MEF	Janvier-décembre 2022
Contrat Plan Etat - Office du Moyen Bani					
	Retard des travaux de construction du siège de l'OMB.	Changement de prestataire	Procéder au recrutement d'un nouveau prestataire	OMB	
	Retard dans le parcellement des zones aménagées.	Retard dans la mobilisation des ressources.	Renforcer le suivi des dossiers.	OMB	

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière Mali (II)					
	Difficulté de fonctionnement des centres de collecte de lait	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'équipement dans le centre de collecte; - Insuffisance d'entretien; - Insuffisance de formation sur l'utilisation des équipements ; Inexistante d'un document de programmation pluri annuel des investissements.	<ul style="list-style-type: none"> - acquérir les équipements nécessaires; - Entretien régulier des équipements; - Former le personnel ; Elaborer un programme triennal d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - MDR - Centres de collecte de Koutiala, Zambougou et Konobougou ; UGP/PRODEVAL AIT	2022-2023
	Existence de la fièvre aphteuse	<ul style="list-style-type: none"> - Non suivi des animaux ; Insuffisance de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi régulier des animaux ; Vaccination régulière des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Centres de la Région de Sikasso ; - DNSV ; - Eleveurs. UGP/PRODEVAL AIT	Immédiat
	Rareté de l'aliment bétail	Insuffisance dans le dispositif d'approvisionnement des centres en aliment bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux organiser le système d'approvisionnement; Construction de magasins de stockage de l'aliment bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Tous centres de collecte ; - DNPIA UGP/PRODEVAL AIT	Immédiat
	Difficulté d'accès à certains sites de collecte:	Dégradation des pistes rurales	Réhabiliter les pistes	<ul style="list-style-type: none"> - Centres de collectes ; UGP/PRODEVAL AIT, DNPIA	Année 2022-2023
	- Retard dans le	- Non formalisation du cadre de collaboration avec	- Etablir une convention de	- UGP/PRODEVALAIT ;	2022

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
	paiement par IKANONO	IKANONO; Insuffisance de personnel approprié.	collaboration: - Impliquer UGP/PRODEVALAIT ; Formation du personnel.	- Centres de collecte de Sikasso ; FERLAIT de Sikasso	
	Insuffisance dans la commercialisation du lait	- Insuffisance de formations et faible niveau des membres des coopératives; - Insuffisance d'équipements ; Retard dans le paiement par IKANONO	- Renforcer les capacités des acteurs à la maîtrise des techniques de transformation, de conditionnement et d'établissement du compte d'exploitation des centres de collecte du lait ; - Acquisition d'équipements ; Paiement des arriérés par IKANONO	- Coopératives des Centres de collecte de Sikasso ; - FERLAIT de Sikasso ; - UGP/PRODEVALAIT ; Usine IKANONO ;	Année 2022
Projet d'Appui au Développement du Périmètre (PAD) de Baguineda (OPIB)					
	Retard dans les travaux des lots 1 et 6	- Installation des équipements de la SOMAGEP dans le canal (lot1) ; Retard dans les procédures de passation des marchés (lot 6)	- Entreprendre des discussions avec la SOMAGEP ; Diligenter les procédures de passation des marchés	OPIB, SOMAGEP, DGMP-DSP, Sous-préfecture, Entreprise	Avant le démarrage de la campagne 2022-2023
	Retard dans l'élaboration de nouveau contrat plan.	- Dysfonctionnement du Comité de pilotage ; Irrégularité dans la tenue des sessions du Comité de pilotage	- Reconstituer et/ou remembrer le Comité de pilotage ; Tenir régulièrement les sessions du Comité de pilotage.	MEF, MDR, OPIB, producteurs	Année 2022
	Branchement illicite sur le canal de l'OPIB	- Insuffisance d'information et de communication sur les	- Intensifier les campagnes d'informations et de	MDR, OPIB, exploitants	Sans délai

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
		<p>avantages et les formalités à remplir pour accéder à l'eau et au périmètre ;</p> <p>Insuffisance de suivi rapproché</p>	<p>communication ;</p> <p>Renforcer le suivi rapproché</p>		
Projet Réhabilitation Académie Malienne des Langues					
	<ul style="list-style-type: none"> •allocation insuffisante de crédit budgétaire ; •retard dans l'ouverture de crédit budgétaire ; •impossibilité de financer le marché en début d'exercice dans le SIGMAP faute de ligne budgétaire disponible ; •lourdeur administrative dans le traitement des dossiers soumis au financement BSI ; •incohérence dans la prise de décision entre la DGB et la DNPD par rapport à l'ouverture de crédit budgétaire autour des dossiers soumis au financement BSI (il 	<p>Contraintes budgétaires</p>	<p>Dialogue de gestion</p>	<p>AMALAN/DGB/D NPD/RPROG</p>	<p>2019-2020- 2021</p>

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
	<p>arrive que la DGB s'oppose parfois à l'avis favorable donné par la DNPD sur un dossier et décide de ne pas ouvrir le crédit);</p> <ul style="list-style-type: none"> • faible implication des RPROG par rapport à l'enjeu et l'urgence des dossiers à transmettre 				
Projet Construction Institut National de Formation en Science de la Santé (INFSS) à Ségou					
	Etroitesse du terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise planification; - Manque de suivi rapproché 	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher un nouveau terrain plus grand; <p>Bien planifier.</p>	INFSS, DRC, DRUH, Gouvernorat	Immédiat
Ferme Ecole MOFA					
	Retard dans le démarrage des sessions de formation.	Demande répétée de dédommagement formulée par le chef de village avant tout démarrage des activités à la ferme.	Engager des discussions avec le village, la mairie et les services techniques.	Direction Régionale de la Formation Professionnelle de Koulikoro.	
Projet d'Aménagement des Stades CAN et annexes faire la situation des annexes					
	Eroulement du mur de	- Travaux de l'échangeur ;	- Réparation de la clôture ;	- Ministère	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
	clôture du Stade Babemba TRAORE de Sikasso	Insuffisance dans l'exécution du contrat avec l'Entreprise ayant arrêté les travaux à mi-parcours	Reprise des travaux abandonnés et paiement des décomptes de l'Entreprise	<p>en charge des Infrastructures ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge des Sports, - Direction du Stade; <p>Entreprises.</p>	

